



Notes Statistiques

Académie de Clermont-Ferrand

Indicateurs de résultats des lycées [IVAL]

Baccalauréat Général - Technologique et Professionnel
2016

numéro 02-17
mars 2017

Scannez le QR code affiché
pour télécharger la brochure



Auteur(e)
Maëva FRANCONNET

Secrétariat :
Marie-José TEIXEIRA

Division Statistique et Evaluation : dse@ac-clermont.fr

☎ 04 73 99 32 71

<http://www.ac-clermont.fr/statistiques/> (grand public)

<http://statpro.ac-clermont.fr> (depuis un site académique)

Sommaire

1. Méthodologie.....	1
1.1. Source et champ des indicateurs de résultats	1
1.2. Quelques définitions	1
2. Evaluation de la performance des lycées de l'académie en terme de valeur ajoutée positive ou nulle	2
2.1. Performance selon le nombre de valeurs ajoutées positives ou nulles	2
2.2. Une performance variable selon l'indicateur	3
3. Résultats des indicateurs de valeur ajoutée.....	4
3.1. Pour les lycées d'enseignement général et technologique	4
3.1.1. Description des résultats des 4 indicateurs de performance	4
3.1.2. Répartition des établissements de l'académie en 5 groupes	6
<i>Composition des 5 groupes</i>	<i>6</i>
<i>Variation de la composition des 5 groupes entre les sessions 2015 et 2016.....</i>	<i>8</i>
3.2. Pour les lycées professionnels	12
3.2.1. Description des résultats des 4 indicateurs de performance	12
3.2.2. Répartition des établissements de l'académie en 5 groupes	14
<i>Composition des 5 groupes</i>	<i>14</i>
<i>Variation de la composition des 5 groupes entre les sessions 2015 et 2016.....</i>	<i>17</i>
 ANNEXES :	
Annexe 1 : Guide méthodologique des indicateurs de résultats des lycées publics et privés sous contrat pour la session 2016.....	20
Annexe 2 : Taux observé, taux attendu et valeur ajoutée des 4 indicateurs pour les lycées d'enseignement général et technologique de l'académie de Clermont-Ferrand	34
Annexe 3 : Valeur ajoutée du taux de réussite au baccalauréat par série pour les lycées d'enseignement général et technologique	35
Annexe 4 : Taux observé, taux attendu et valeur ajoutée des 4 indicateurs pour les lycées professionnels de l'académie de Clermont-Ferrand	37
Annexe 5 : Valeur ajoutée du taux de réussite au baccalauréat par domaine de spécialité pour les lycées professionnels.....	38

Liste des tableaux :

Tableau 1 : Evolution du nombre de lycées de l'académie avec une valeur ajoutée positive ou nulle par indicateur entre les sessions 2015 et 2016	3
Tableau 2 : Résultats des indicateurs de valeur ajoutée des lycées d'enseignement général et technologique de l'académie pour la session 2016	5
Tableau 3 : Liste des lycées d'enseignement général et technologique de l'académie ayant changé de groupe entre les sessions 2015 et 2016	10
Tableau 4 : Composition des 5 groupes de lycées d'enseignement général et technologique à l'échelle de l'académie de Clermont-Ferrand et de la France métropolitaine à la session 2016	11
Tableau 5 : Résultats des indicateurs de valeur ajoutée des lycées professionnels de l'académie pour la session 2016	13
Tableau 6 : Liste des lycées professionnels de l'académie ayant changé de groupe entre les sessions 2015 et 2016	18
Tableau 7 : Composition des 5 groupes de lycées professionnels à l'échelle de l'académie de Clermont-Ferrand et de la France métropolitaine à la session 2016.....	19

Liste des figures :

Figure 1 : Répartition des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels de l'académie selon le nombre de valeurs ajoutées positives ou nulles parmi les 4 indicateurs en 2016	2
Figure 2 : Distribution des valeurs ajoutées du taux de réussite au baccalauréat, du taux d'accès de la seconde au baccalauréat, du taux d'accès de la première au baccalauréat et du taux d'accès de la terminale au baccalauréat des lycées d'enseignement général et technologique de l'académie de Clermont-Ferrand	4
Figure 3 : Croisement des valeurs ajoutées du taux de réussite et du taux d'accès de la première au baccalauréat pour les lycées d'enseignement général et technologique de l'académie à la session 2016	7
Figure 4 : Proportion de lycées d'enseignement général et technologique par groupe et par académie pour la session 2016	8
Figure 5 : Distribution des valeurs ajoutées du taux de réussite au baccalauréat, du taux d'accès de la seconde au baccalauréat, du taux d'accès de la première au baccalauréat et du taux d'accès de la terminale au baccalauréat des lycées professionnels de l'académie de Clermont-Ferrand.....	12
Figure 6 : Croisement des valeurs ajoutées du taux de réussite et du taux d'accès de la seconde au baccalauréat pour les lycées professionnels de l'académie à la session 2016.....	15
Figure 7: Proportion de lycées professionnels par groupe et par académie pour la session 2016	16

“ Les indicateurs de performance des lycées permettent d'évaluer les résultats d'un lycée par rapport à ceux des établissements comparables au plan national. Etablis à partir des résultats des élèves au baccalauréat et de leur parcours scolaire dans l'établissement, ces indicateurs proposent une appréciation relative de la

valeur ajoutée du lycée en tenant compte de l'offre de formation et des caractéristiques des élèves en termes d'âge, d'origine sociale, de sexe et de niveau scolaire à l'entrée au lycée. Ces IVAL évaluent donc l'action propre de chaque établissement, en éliminant les facteurs de réussite extérieurs au lycée.

1. Méthodologie

1.1. Source et champ des indicateurs de résultats

Les indicateurs de valeur ajoutée des lycées (IVAL) sont calculés et mis à disposition par la DEPP (Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance). Ils couvrent l'ensemble des lycées, publics et privés sous contrat, dès lors que le nombre de candidats est supérieur ou égal à 20 élèves pour le baccalauréat général et technologique, et supérieur ou égal à 10 élèves pour le baccalauréat professionnel.

De même, si un lycée offre un cycle incomplet (un ou deux niveaux), les indicateurs de valeur ajoutée ne sont pas calculés.

Les IVAL ont été calculés pour 92 lycées de l'académie de Clermont-Ferrand. 49 d'entre eux sont des lycées d'enseignement général et technologique (LEGT) et 43 sont des lycées professionnels (LP). A la session 2015, les IVAL ont été calculés pour 48 LEGT et 43 LP : les résultats pour le lycée général et technologique La Présentation à Saint-Flour (15) n'ont pas été diffusés à la session précédente car moins de 20 élèves se sont présentés au baccalauréat 2015 dans ce lycée.

1.2. Quelques définitions

Les indicateurs de performance des lycées comprennent le **taux de réussite au baccalauréat** et les **taux d'accès de la seconde, de la première ou de la terminale au baccalauréat**.

Le **taux de réussite au baccalauréat** est l'indicateur traditionnel. Il rapporte le nombre d'élèves reçus au baccalauréat au nombre d'élèves qui se sont présentés à l'examen.

Les **taux d'accès de la seconde, de la première ou de la terminale au baccalauréat** évaluent, pour un élève de seconde, de première ou de terminale, la probabilité qu'il obtienne le baccalauréat à l'issue d'une scolarité entièrement effectuée dans le lycée, y compris en redoublant.

Les **valeurs ajoutées** permettent d'évaluer ce qu'un lycée a « ajouté » au niveau initial de ses élèves. Pour chaque indicateur de réussite ou d'accès, la valeur ajoutée est la différence entre les résultats observés (taux bruts) et les résultats qui étaient espérés (taux attendus), compte tenu des caractéristiques scolaires et sociodémographiques des élèves (âge, sexe, origine sociale et niveau scolaire à l'entrée en seconde) et de l'offre du lycée. En effet, certains lycées généraux et technologiques proposent une offre de formation réduite entraînant

le départ de nombreux élèves après la seconde. Le taux attendu repose sur 7 types de structures :

- A : Lycée avec uniquement les séries L, ES et S
- B : Lycée avec uniquement L, ES, S et STMG
- C : Lycée avec L, ES, S, STMG et autre(s) série(s)
- D : Lycée avec L, ES, S et autre(s) série(s) hors STMG
- E : Lycée hôtelier
- F : Autre lycée avec au plus 3 séries
- G : Autre lycée avec au moins 4 séries

Le taux attendu se définit donc comme le taux moyen d'un établissement, à caractéristiques individuelles des élèves identiques et à structure d'établissement identique. Ainsi, si la valeur ajoutée est positive, le lycée a apporté à ses élèves plus que ce qu'ils auraient reçu s'ils avaient fréquenté l'établissement moyen.

Du fait de la refonte méthodologique à la session 2015, seuls les résultats de performance des lycées à la session précédente sont mentionnés en complément des résultats 2016.

Le guide méthodologique des indicateurs de résultats des lycées publics et privés sous contrat pour la session 2016 est disponible en annexe 1.

2. Evaluation de la performance des lycées de l'académie en termes de valeur ajoutée positive ou nulle

2.1. Performance selon le nombre de valeurs ajoutées positives ou nulles

Une valeur ajoutée positive ou nulle signifie que l'établissement a apporté aux élèves qu'il a accueillis plus que ce qu'ils auraient reçu s'ils avaient fréquenté un établissement moyen. En comptabilisant le nombre de valeurs ajoutées positives ou nulles parmi les 4 indicateurs, 5 groupes d'établissements se dégagent : les lycées avec 0, 1, 2, 3 ou 4 valeur(s) ajoutée(s) positive(s) ou nulle(s).

Pour les lycées d'enseignement général et technologique (figure 1a) :

- 14 LEGT (soit 29%) comptabilisent 2 indicateurs avec une valeur ajoutée positive ou nulle. Parmi eux, 9 sont des lycées publics.
- 12 LEGT (soit 24%) ont une valeur ajoutée positive ou nulle pour 1 indicateur parmi les 4. 7 des 12 LEGT sont des lycées publics.
- 10 LEGT (soit 20%), dont 7 lycées publics, ont des valeurs ajoutées positives ou nulles pour 3 des 4 indicateurs de performance.
- 7 des 49 LEGT, soit 14%, affichent des valeurs ajoutées positives ou nulles pour les 4 indicateurs. Parmi eux, 4 sont des lycées publics.
- 6 LEGT (soit 12%), dont 3 lycées publics, ont des résultats négatifs pour les 4 indicateurs.

Pour les lycées professionnels (figure 1b), l'académie de Clermont-Ferrand compte :

- 15 LP (soit 35%), dont 13 lycées publics, qui ne présentent aucune valeur ajoutée positive ou nulle.
- 9 LP (soit 21%) avec uniquement un indicateur de performance positif ou nul. Parmi eux, 7 sont des lycées publics.
- 8 des 43 LP (soit 19%) avec une valeur ajoutée positive ou nulle pour les 4 indicateurs de performance. Parmi eux, 4 sont des lycées publics.
- 8 LP (soit 19%), dont 6 lycées publics, qui affichent une valeur ajoutée positive ou nulle pour 2 des 4 indicateurs de performance.
- 3 LP (soit 7%), dont 2 lycées privés, avec 3 indicateurs de performance positifs ou nuls.

Ainsi, le nombre de valeurs ajoutées positives ou nulles le plus fréquemment rencontré est 2 dans les lycées d'enseignement général et technologique et 0 dans les lycées professionnels. Les lycées d'enseignement général et technologique génèrent donc plus de plus-value que les lycées professionnels, tout indicateur de performance confondu.

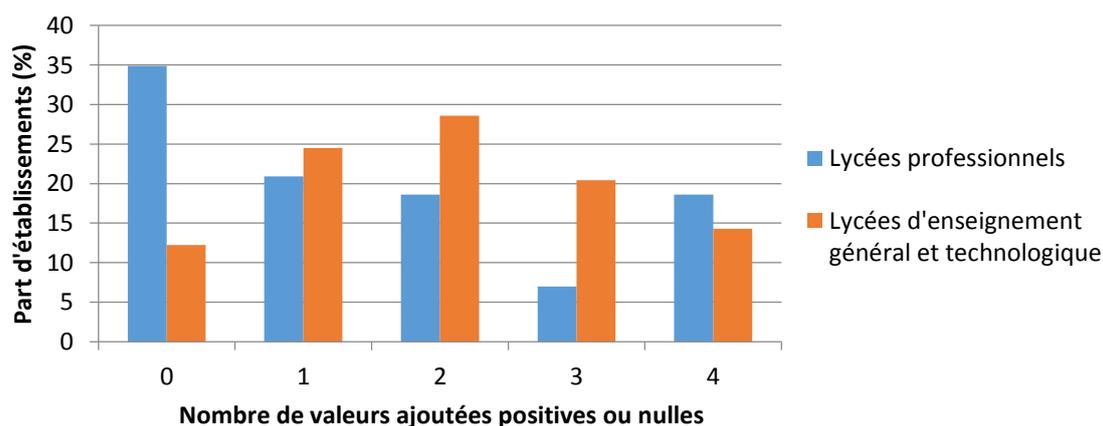


Figure 1 : Répartition des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels de l'académie selon le nombre de valeurs ajoutées positives ou nulles parmi les 4 indicateurs (taux de réussite au baccalauréat, taux d'accès de la seconde, de la première ou de la terminale au baccalauréat) en 2016

Clé de lecture : Au sein de l'académie de Clermont-Ferrand, 12% des lycées d'enseignement général et technologique et 35% des lycées professionnels ont des résultats négatifs pour les 4 indicateurs. 24% des lycées d'enseignement général et technologique et 21% des lycées professionnels affichent une valeur ajoutée positive ou nulle parmi les 4 indicateurs.

2.2. Une performance variable selon l'indicateur

Si l'on regarde plus en détail le nombre de LEGT avec une valeur ajoutée positive ou nulle pour chaque indicateur de performance (tableau 1), on s'aperçoit que, parmi les 49 LEGT, 26 d'entre eux ont obtenu un taux de réussite au baccalauréat supérieur à ce qui était attendu en 2016. De même, 26 LEGT ont obtenu un taux d'accès de la seconde au baccalauréat supérieur à ce qui était attendu, 22 pour le taux d'accès de la première au baccalauréat et 24 pour le taux d'accès de la terminale au baccalauréat. Globalement, ces effectifs restent stables par rapport à la session précédente. Cependant, quel que soit l'indicateur de performance considéré, les lycées ayant une valeur ajoutée positive ou nulle varient d'une année sur l'autre. Par exemple, l'académie de Clermont-Ferrand compte 25 LEGT en 2015 et 26 LEGT en 2016 avec une valeur ajoutée

positive ou nulle pour le taux de réussite, mais 11 des 26 LEGT en 2016 n'affichaient pas une valeur ajoutée positive ou nulle pour cet indicateur en 2015.

Concernant les LP (tableau 1), 17 des 43 LP affichent une valeur ajoutée positive ou nulle pour le taux de réussite. Pour les taux d'accès de la seconde, de la première ou de la terminale au baccalauréat, l'académie compte respectivement 19, 16 et 14 LP avec un taux observé supérieur au taux attendu. Globalement, le nombre de LP avec une valeur ajoutée positive ou nulle pour chaque indicateur est inférieur celui observé la session précédente (de 2 à 7 établissements en moins selon l'indicateur). Enfin, comme pour les LEGT, quel que soit l'indicateur considéré, les LP avec une valeur ajoutée positive ou nulle diffèrent entre les sessions 2015 et 2016.

Tableau 1 : Evolution du nombre de lycées de l'académie avec une valeur ajoutée positive ou nulle par indicateur entre les sessions 2015 et 2016

Indicateurs	Lycée d'enseignement général et technologique (LEGT)					Lycée professionnel (LP)				
	Constat		Variation			Constat		Variation		
	2015	2016	LEGT avec une VA \geq 0 uniquement en 2015	LEGT avec une VA \geq 0 uniquement en 2016	Total	2015	2016	LP avec une VA \geq 0 uniquement en 2015	LP avec une VA \geq 0 uniquement en 2016	Total
Taux de réussite	25	26	-10	+11	+1	22	17	-10	+5	-5
Taux d'accès 2de-bac	26	26	-5	+5	0	21	19	-8	+6	-2
Taux d'accès 1 ^{ère} -bac	20	22	-7	+9	+2	23	16	-10	+3	-7
Taux d'accès Terminale-bac	25	24	-11	+10	-1	20	14	-9	+3	-6
Nombre total de lycées	48	49				43	43			

VA : Valeur ajoutée

Clé de lecture : L'académie de Clermont-Ferrand compte respectivement 25 et 26 LEGT en 2015 et 2016 avec une valeur ajoutée positive ou nulle pour le taux de réussite. Parmi les 26 LEGT en 2016, 11 n'affichaient pas une valeur ajoutée positive ou nulle pour cet indicateur en 2015 et 10 établissements ont vu leur valeur ajoutée pour le taux de réussite au baccalauréat diminuer jusqu'à être négative en 2016.

3. Résultats des indicateurs de valeur ajoutée

3.1. Pour les lycées d'enseignement général et technologique

3.1.1. Description des résultats des 4 indicateurs de performance

Les valeurs ajoutées des 49 LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand varient entre -21 et +9 pour le taux de réussite, entre -14 et +20 pour le taux d'accès de la seconde au baccalauréat, entre -16 et +8 pour le taux d'accès de la première au baccalauréat et entre -17 et +4 pour le taux d'accès de la terminale au baccalauréat.

Cependant, près des deux tiers des LEGT ont une valeur ajoutée du taux de réussite comprise entre -3 et +1, entre -5 et +5 pour le taux d'accès de la seconde au baccalauréat, entre -3 et +1 pour le taux d'accès de la première au baccalauréat et entre -2 et +1 pour le taux d'accès de la terminale au baccalauréat. La dispersion des valeurs ajoutées est donc plus importante pour le taux d'accès de la seconde au baccalauréat.

Seulement 2 des 49 LEGT affichent une valeur ajoutée extrême (inférieure à -10 ou supérieure à +10) pour le taux de réussite et le taux d'accès de la première au baccalauréat. Pour le taux d'accès de la seconde au baccalauréat, l'académie de Clermont-Ferrand comptabilise 7 LEGT (soit 14%) avec une valeur ajoutée extrême. Enfin, 1 seul LEGT affiche une valeur ajoutée extrême pour le taux d'accès de la terminale au baccalauréat. Les LEGT extrêmes restent donc minoritaires quel que soit l'indicateur considéré. (cf. figure 2)

Le tableau 2 page 5 présente les valeurs ajoutées des 4 indicateurs pour les 49 LEGT de l'académie. Les taux observés et attendus pour chaque indicateur sont disponibles en annexe 2. Pour plus de détails concernant les valeurs ajoutées du taux de réussite au baccalauréat par série, se référer à l'annexe 3.

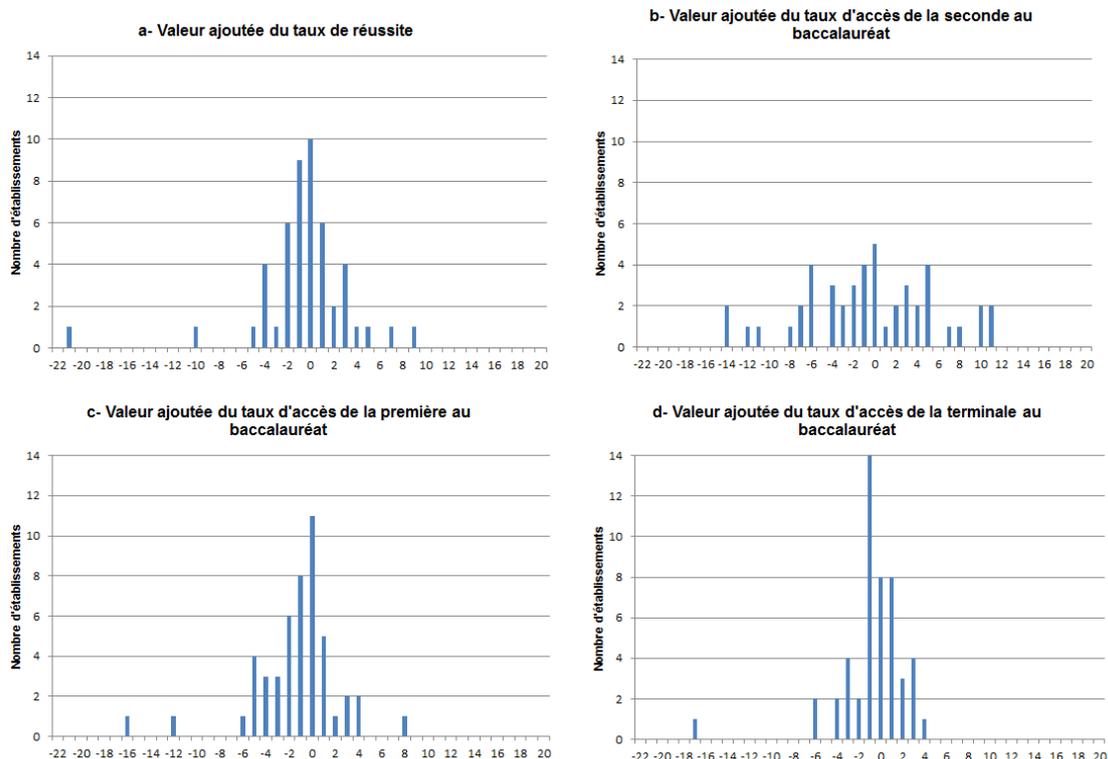


Figure 2 : Distribution des valeurs ajoutées du taux de réussite au baccalauréat (a), du taux d'accès de la seconde au baccalauréat (b), du taux d'accès de la première au baccalauréat (c) et du taux d'accès de la terminale au baccalauréat (d) des lycées d'enseignement général et technologique de l'académie de Clermont-Ferrand

Clé de lecture : L'académie de Clermont-Ferrand compte 1 lycée d'enseignement général et technologique (LEGT) avec une valeur ajoutée du taux de réussite égale à -21 : cela signifie que son taux de réussite est inférieur de 21 points à ce qui était attendu compte tenu de ses caractéristiques, 4 LEGT ont une valeur ajoutée du taux de réussite égale à -5, 10 LEGT ont une valeur ajoutée égale à -1...

Tableau 2 : Résultats des indicateurs de valeur ajoutée des lycées d'enseignement général et technologique (toutes séries confondues) de l'académie pour la session 2016

Dép.	Etablissement	Ville	Code	Secteur	Type de structure	Nombre d'élèves présents au bac	Valeur ajoutée				Nombre de valeurs ajoutées positives ou nulles	Groupe
							Taux de réussite au bac	Taux d'accès 2de-bac	Taux d'accès 1ere-bac	Taux d'accès Terminale-bac		
ALLIER	GENEVIEVE VINCENT	COMMENTRY	0031044U	PU	F	50	-2	11	-1	3	2	Neutre
	SAINTE PIERRE	CUSSET	0030072M	PR	A	118	-1	5	-3	-1	1	Neutre
	ALBERT LONDRES	CUSSET	0030051P	PU	C	424	-2	-1	0	0	2	Neutre
	VALERY LARBAUD	CUSSET	0031082K	PU	F	77	-5	2	-1	-3	1	En deçà des attentes
	SAINTE-LOUISE	MONTLUCON	0030445T	PR	A	27	-3	0	-4	-1	1	En deçà des attentes
	MADAME DE STAEL	MONTLUCON	0030025L	PU	A	324	-4	10	-2	-3	1	En deçà des attentes
	PAUL CONSTANS	MONTLUCON	0030026M	PU	G	231	1	0	1	1	4	Neutre
	SAINTE BENOIT	MOULINS	0030084A	PR	A	40	5	-7	0	-1	2	Performant
	THEODORE DE BANVILLE	MOULINS	0030036Y	PU	A	317	-2	3	0	-1	2	Neutre
	BLAISE DE VIGENERE	ST POURCAIN SUR SIOULE	0030044G	PU	A	74	0	4	3	0	4	Neutre
JEAN MONNET	YZEURE	0030038A	PU	G	140	2	-6	-3	3	2	Neutre	
CANTAL	LYCEE DE LA COMMUNICATION ST GERAUD	AURILLAC	0150047V	PR	F	32	0	20	8	2	4	Performant
	GERBERT	AURILLAC	0150760V	PR	C	46	-21	-14	-16	-17	0	En deçà des attentes
	MONNET-MERMOZ	AURILLAC	0150006A	PU	G	214	-4	5	-1	-1	1	En deçà des attentes
	EMILE DUCLAUX	AURILLAC	0150646W	PU	A	210	-1	2	0	0	3	Neutre
	LYCEE	MAURIAC	0150747F	PU	A	74	0	-1	-1	1	2	Neutre
	LA PRESENTATION	ST FLOUR	0150051Z	PR	F	29	-2	-14	-12	-4	0	En deçà des attentes
	LYCEE DE HAUTE AUVERGNE	ST FLOUR	0150030B	PU	B	149	0	-2	2	2	3	Neutre
HAUTE LOIRE	SAINTE JULIEN	BRIOUDE	0430053Z	PR	A	54	3	1	-1	0	3	Neutre
	LA FAYETTE	BRIOUDE	0430003V	PU	B	115	-1	-3	-2	-1	0	Neutre
	LA CHARTREUSE PARADIS	BRIVES CHARENSAC	0430055B	PR	C	86	-1	2	1	-1	2	Neutre
	ST-JACQUES DE COMPOSTELLE	LE PUY EN VELAY	0430968U	PR	A	87	-4	-7	-5	-3	0	En deçà des attentes
	CHARLES ET ADRIEN DUPUY	LE PUY EN VELAY	0430020N	PU	D	153	-2	-6	-2	-2	0	Neutre
	SIMONE WEIL	LE PUY EN VELAY	0430021P	PU	C	302	-1	3	1	-1	2	Neutre
	NOTRE DAME DU CHATEAU	MONISTROL SUR LOIRE	0430058E	PR	D	228	0	0	-2	0	3	Neutre
	LEONARD DE VINCI	MONISTROL SUR LOIRE	0430947W	PU	B	293	-1	0	1	1	3	Neutre
	SACRE COEUR	YSSINGEAUX	0430065M	PR	A	48	1	-2	-5	-6	1	Sélectif
	EMMANUEL CHABRIER	YSSINGEAUX	0430953C	PU	A	47	2	-4	0	0	3	Neutre
PUY DE DOME	BLAISE PASCAL	AMBERT	0630001J	PU	A	111	0	3	0	-1	3	Neutre
	SAINTE THECLE	CHAMALIERES	0631070W	PR	D	122	-1	4	3	3	3	Neutre
	LYCEE DES METIERS DE L'HOTELLERIE DE LA RESTAURATION ET DU T	CHAMALIERES	0631669X	PU	D	212	-2	-4	-4	-1	0	En deçà des attentes
	GODEFROY DE BOUILLON	CLERMONT FERRAND	0631068U	PR	C	198	0	-11	-5	-1	1	Sélectif
	FENELON	CLERMONT FERRAND	0631074A	PR	A	102	1	-3	-2	1	2	Neutre
	SAINTE ALYRE	CLERMONT FERRAND	0631075B	PR	B	168	3	-1	-1	3	2	Neutre
	MASSILLON	CLERMONT FERRAND	0631847R	PR	A	74	1	-12	-5	-3	1	Sélectif
	BLAISE PASCAL	CLERMONT FERRAND	0630018C	PU	A	287	0	5	0	-1	3	Neutre
	JEANNE D'ARC	CLERMONT FERRAND	0630019D	PU	A	436	0	5	0	0	4	Neutre
	SIDOINE A POLLINAIRE	CLERMONT FERRAND	0630020E	PU	F	287	-10	2	-6	-6	1	En deçà des attentes
	LA FAYETTE	CLERMONT FERRAND	0630021F	PU	F	196	-1	7	0	-2	2	Neutre
	AMBROISE BRUGIERE	CLERMONT FERRAND	0630077S	PU	B	232	4	-6	-3	2	2	Sélectif
	RENE DESCARTES	COURNON D'Auvergne	0631861F	PU	C	337	3	-1	1	1	3	Neutre
	SAINTE PIERRE	COURPIERE	0631032E	PR	A	21	9	10	0	1	4	Performant
	SEVIGNE SAINT LOUIS	ISSOIRE	0631033F	PR	A	67	7	11	4	4	4	Performant
	MURAT	ISSOIRE	0630034V	PU	B	294	-4	0	-2	-4	1	En deçà des attentes
	SAINTE MARIE	RIOM	0631034G	PR	A	57	3	-6	-1	0	2	Neutre
	C. ET P. VIRLOGEUX	RIOM	0630052P	PU	B	369	-1	-8	0	-1	1	Neutre
	PIERRE JOEL BONTE	RIOM	0631985R	PU	F	53	1	-4	-4	1	2	Sélectif
	MONTDORY	THIERS	0630068G	PU	B	189	1	-2	-1	-1	1	Neutre
JEAN ZAY	THIERS	0630069H	PU	F	116	0	8	4	1	4	Performant	

Clé de lecture : Le lycée public Geneviève Vincent situé à Commentry dans l'Allier comptait 50 élèves présents au baccalauréat pour la session 2016. Les valeurs ajoutées sont de -2 pour le taux de réussite toutes séries confondues (cela signifie que son taux de réussite est inférieur de 2 points à ce qui était attendu compte tenu de ses caractéristiques), +11 pour le taux d'accès de la seconde au baccalauréat, -1 pour le taux d'accès de la première au baccalauréat et +3 pour le taux d'accès de la terminale au baccalauréat. Ce lycée comptabilise alors 2 valeurs ajoutées positives ou nulles et appartient au groupe des lycées neutres.

3.1.2. Répartition des établissements de l'académie en 5 groupes

Composition des 5 groupes

A partir de leur valeur ajoutée au taux de réussite et au taux d'accès au baccalauréat, les lycées sont répartis par le ministère en 5 groupes : les neutres, les performants, les accompagnateurs, les sélectifs et les lycées en deçà des attentes (cf. définition encart n°1).

La figure 3 page 7 croise les valeurs ajoutées au taux de réussite et au taux d'accès de la première au baccalauréat. Le taux d'accès de la première au baccalauréat a été privilégié pour les LEGT afin de neutraliser les changements d'établissements en fin de seconde liés à l'offre de formation.

Encart n°1 : Définition des 5 groupes d'établissements

Les 5 groupes d'établissements établis par la DEPP au regard des indicateurs IVAL sont :

- ❖ Les lycées **neutres**, ils ont des valeurs ajoutées au taux de réussite et au taux d'accès égales ou comprises entre -3 et +3 pour les LEGT, et entre -5 et +5 pour les LP. Ces seuils ne sont pas fixés aléatoirement, ils tiennent compte de la répartition de l'ensemble des établissements du territoire national. En bref, les établissements de ce groupe ne font pas mieux ni moins bien que les établissements qui leur ressemblent.
- ❖ Les lycées **performants** dont les deux indicateurs de valeurs ajoutées sont positifs, et qui n'appartiennent pas au groupe précédent. Ces lycées obtiennent un taux de réussite au baccalauréat supérieur au taux attendu et accompagnent leurs élèves jusqu'au baccalauréat.
- ❖ Les lycées **accompagnateurs** pour lesquels la valeur ajoutée au taux de réussite est négative, celle au taux d'accès positive et qui ne font pas partie des établissements neutres.
- ❖ Les lycées **sélectifs** qui présentent une valeur ajoutée positive au taux de réussite et une valeur ajoutée négative au taux d'accès, sans appartenir au groupe des lycées neutres. Ces lycées font mieux réussir leurs élèves que la moyenne mais les conservent dans l'établissement moins que la moyenne.
- ❖ Les lycées **en deçà des attentes** dont les deux indicateurs de valeurs ajoutées sont négatifs, et qui n'appartiennent pas au groupe des lycées neutres. Ces établissements font moins réussir leurs élèves que la moyenne et, de plus, ils ne les gardent pas dans l'établissement.

La répartition des 49 LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand est disponible dans le tableau 2 page 5. Globalement :

- ❖ 29 établissements sont **neutres**. Pour 19 d'entre eux, les valeurs ajoutées des deux indicateurs sont supérieures à celles de la session 2015.
- ❖ L'académie de Clermont-Ferrand comptabilise 5 lycées **performants** dont 4 lycées privés. Parmi les 5, 2 lycées sont réguliers dans leur performance, c'est-à-dire qu'ils étaient également performants à la session 2015. Les 3 autres lycées sont en progression : ils ont évolué du groupe « sélectif » à « performant » entre 2015 et 2016.
- ❖ Quelle que soit la session, 2015 ou 2016, l'académie de Clermont-Ferrand ne compte pas de LEGT **accompagnateur**.
- ❖ A contrario, 5 établissements appartiennent au groupe des lycées **sélectifs**. Pour 2 d'entre eux, la valeur ajoutée du taux de réussite est supérieure à celle de 2015, leur permettant d'évoluer du groupe « en deçà des attentes » à « sélectif ».
- ❖ Enfin, l'académie compte 10 lycées **en deçà des attentes** dont 6 sont publics. En 2015, l'académie comptait 7 lycées « en deçà des attentes ». Parmi eux, un lycée est régulier dans sa performance.

Si l'on compare la répartition des LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand avec celle de la France métropolitaine (figure 4 page 8) :

- 59% des LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand sont neutres contre respectivement 50% et 61% dans les académies de Lyon et Grenoble. Avec respectivement 70% et 68%, les académies de Nice et Limoges affichent les plus grandes proportions de LEGT neutres.
- La part de LEGT performants dans l'académie de Clermont-Ferrand est identique à celle observée dans l'académie de Lyon (10%) et proche de celle observée dans l'académie de Grenoble (+1%).
- La part de LEGT en deçà des attentes dans l'académie de Clermont-Ferrand est identique à celle de Lyon (20%), supérieure à celle de Grenoble (+10%) et inférieure à celle de Limoges (-4%).
- Concernant les LEGT sélectifs, l'académie affiche une proportion proche de celle observée dans l'académie de Lyon (+1%) et inférieure à celle de l'académie de Grenoble (-4%).

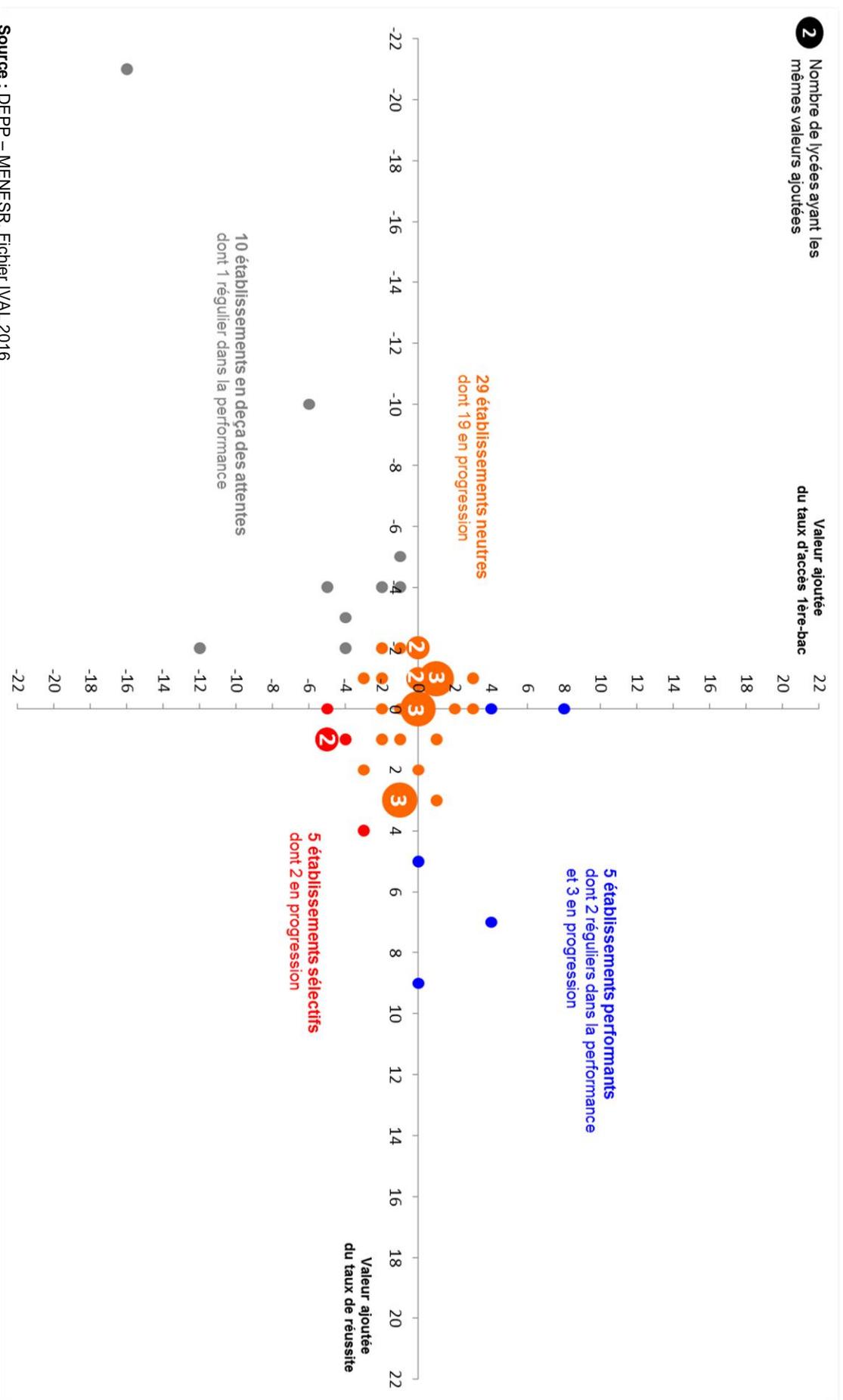
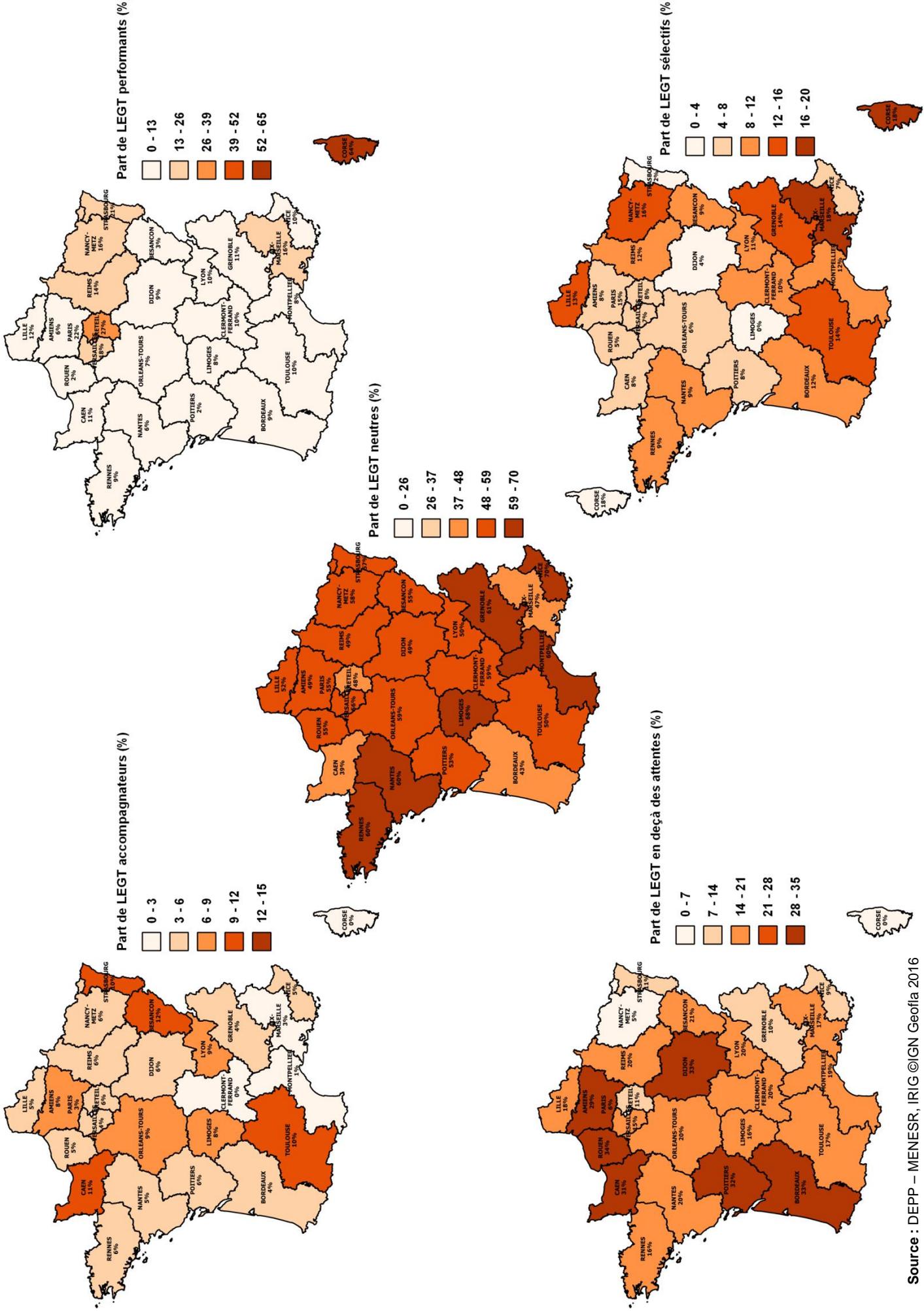


Figure 3 : Croisement des valeurs ajoutées du taux de réussite et du taux d'accès de la première au baccalauréat pour les lycées d'enseignement général et technologique de l'académie à la session 2016



Source : DEPP – MENER, IRIG ©IGN Geofia 2016

Figure 4 : Proportion de lycées d'enseignement général et technologique par groupe (neutre, performant, en deçà des attentes, sélectif et accompagnateur) et par académie pour la session 2016

Variation de la composition des 5 groupes entre les sessions 2015 et 2016

Entre les sessions 2015 et 2016, la moitié des LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand ont changé de groupe. Du point de vue du secteur, 13 des 30 LEGT publics de l'académie ont changé de groupe. Le tableau 3 page 10 regroupe les LEGT de l'académie qui ont changé de groupe entre les sessions 2015 et 2016, et présente pour chacun d'entre eux, les variations du taux de réussite, du taux d'accès de la première au baccalauréat et du nombre d'élèves présents au baccalauréat général et technologique.

Au niveau national, 45% des LEGT ont changé de groupe par rapport à la session précédente. Les variations annuelles constatées au sein de l'académie de Clermont-Ferrand sont donc proches de celles observées au niveau national. Le tableau 4 page 11 détaille la composition des 5 groupes à la session 2016 et son évolution par rapport à la session précédente pour l'académie de Clermont-Ferrand et le territoire national. La part de LEGT neutres réguliers dans l'académie de Clermont-Ferrand est proche de celle observée toutes académies françaises confondues : 66% pour l'académie de Clermont-Ferrand contre 63% pour l'ensemble des académies françaises. De même pour les LEGT performants, 40% des lycées de l'académie de Clermont-Ferrand et au niveau national sont réguliers. Ainsi, près de 60% des LEGT performants en 2016 ne l'étaient pas à la session précédente. Cette même tendance est observée pour les LEGT sélectifs. Cependant, il est important de noter que les proportions concernant les LEGT performants et sélectifs dans l'académie de Clermont-Ferrand reposent sur des groupes de petite taille (nombre=5). Concernant les LEGT en deçà des attentes, l'académie de Clermont-Ferrand

montre un important changement dans la composition du groupe par rapport à la session précédente: 90% des LEGT en deçà des attentes en 2016 ne l'étaient pas en 2015 (contre 60% au niveau national).

Plusieurs facteurs peuvent être à l'origine de ces variations annuelles. Le rapport national des facteurs de valeur ajoutée n°2015-065 les présente (cf. présentation succincte encart n°2).

Encart n°2 : Exemples de causes des variations annuelles de valeur ajoutée

L'évolution des taux bruts de réussite au baccalauréat ou des taux d'accès brut peut influencer la valeur ajoutée. En effet, une moindre réussite à une session peut réduire considérablement la valeur ajoutée par rapport à la session précédente.

Pour d'autres lycées, c'est l'évolution des taux attendus, c'est-à-dire la moyenne nationale, qui peut modifier très sensiblement la valeur ajoutée. Le taux brut peut varier légèrement, ou s'être maintenu au même niveau que l'année passée, c'est l'élévation de plusieurs points du taux attendu qui réduit la marge de valeur ajoutée. Le taux attendu peut varier soit sous l'effet d'une modification du recrutement des élèves accueillis avec changement de la structuration par catégories socio-professionnelles, soit sous l'effet d'une modification du profil des élèves (âge, niveau scolaire à l'entrée en seconde...).

Enfin, l'effectif des lycées contribue fortement aux variations des niveaux de valeur ajoutée. Les lycées à petits effectifs sont plus sensibles : plus l'effectif est faible, plus les variations de réussite de quelques élèves ont de conséquences sur les taux globaux.

Tableau 3 : Liste des lycées d'enseignement général et technologique de l'académie ayant changé de groupe entre les sessions 2015 et 2016

Changement de groupe entre les sessions 2015 et 2016	Département	Etablissement	Ville	Code	Secteur	Variation							
						Effectif au baccalauréat		Taux de réussite		Taux d'accès 1ère-bac			
						nombre	%	brut attendu	Valeur ajoutée	brut attendu	Valeur ajoutée	brut attendu	Valeur ajoutée
En deçà des attentes → Neutre	ALLIER	GENEVIEVE VINCENT	COMMENTRY	0031044U	PU	-7	-14	4	0	4	7	1	6
	HAUTE LOIRE	CHARLES ET ADRIEN DUPUY	LE PUY EN VELAY	0430020N	PU	-44	-29	4	1	3	0	1	-1
	HAUTE LOIRE	EMMANUEL CHABRIER	YSSINGEAUX	0430953C	PU	17	36	11	6	5	11	2	9
	PUY DE DOME	SAINTE MARIE	RIOM	0631034G	PR	11	19	5	-1	6	16	0	16
En deçà des attentes → Sélectif	HAUTE LOIRE	SACRE COEUR	YSSINGEAUX	0430065M	PR	18	38	11	5	6	15	6	9
	PUY DE DOME	AMBROISE BRUGIERE	CLERMONT FERRAND	0630077S	PU	-28	-12	9	0	9	1	-1	2
Neutre → En deçà des attentes	ALLIER	VALERY LARBAUD	CUSSET	0031082K	PU	26	34	-4	1	-5	1	2	-1
	ALLIER	MADAME DE STAEL	MONTLUCON	0030025L	PU	-52	-16	-2	-1	-1	-2	0	-2
	CANTAL	MONNET-MERMOZ	AURILLAC	0150006A	PU	38	18	-2	2	-4	0	2	-2
	HAUTE LOIRE	ST-JACQUES DE COMPOSTELLE	LE PUY EN VELAY	0430968U	PR	-16	-18	-4	2	-6	-3	1	-4
	PUY DE DOME	LYCEE DES METIERS DE L'HOTELLERIE DE LA RESTAURATION ET DU T	CHAMALIERES	0631669X	PU	6	3	1	0	1	-2	0	-2
	PUY DE DOME	SIDOINE A POLLINAIRE	CLERMONT FERRAND	0630020E	PU	-7	-2	-7	0	-7	-6	2	-8
	PUY DE DOME	MURAT	ISSOIRE	0630034V	PU	2	1	-3	0	-3	2	1	1
	PUY DE DOME	GODEFROY DE BOUILLON	CLERMONT FERRAND	0631068U	PR	6	3	0	1	-1	-2	2	-4
	ALLIER	PAUL CONSTANS	MONTLUCON	0030026M	PU	-7	-3	0	-1	1	-3	0	-3
	HAUTE LOIRE	SAINTE JULIEN	BRIOUDE	0430053Z	PR	13	24	-2	0	-2	-5	2	-7
Performant → Neutre	HAUTE LOIRE	LA FAYETTE	BRIOUDE	0430003V	PU	-6	-5	-4	1	-5	-3	2	-5
	HAUTE LOIRE	LA CHARTREUSE PARADIS	BRIVES CHARENAC	0430055B	PR	3	3	0	2	-2	-1	2	-3
Sélectif → En deçà des attentes	CANTAL	GERBERT	AURILLAC	0150760V	PR	-18	-39	-22	-1	-21	-11	-1	-10
Sélectif → Neutre	ALLIER	BLAISE DE VIGENERE	ST POURCAIN SUR SIOULE	0030044G	PU	-4	-5	1	5	-4	8	3	5
	PUY DE DOME	FENELON	CLERMONT FERRAND	0631074A	PR	4	4	-1	0	-1	3	-1	4
Sélectif → Performant	ALLIER	SAINTE BENOIT	MOULINS	0030084A	PR	7	18	1	4	-3	10	4	6
	PUY DE DOME	SAINTE PIERRE	COURPIERE	0631032E	PR	0	0	0	1	-1	12	5	7
	PUY DE DOME	SEVIGNE SAINT LOUIS	ISSOIRE	0631033F	PR	3	4	5	2	3	8	3	5

Clé de lecture : Le lycée Geneviève Vincent a évolué du groupe « en deçà des attentes » à « neutre » entre les sessions 2015 et 2016. A la session 2016, le nombre d'élèves présents au baccalauréat était 14% moins élevé que celui observé à la session 2015. La valeur ajoutée du taux de réussite, toutes séries confondues, a augmenté de 4 points, exclusivement due à une augmentation du taux de réussite brut global de 4 points. La valeur ajoutée du taux d'accès de la première au baccalauréat a également augmenté entre 2015 et 2016 (+6 points), cette augmentation est principalement due à une augmentation du taux d'accès brut global (+7 points) par rapport au taux d'accès attendu qui n'a augmenté que d'un point.

Tableau 4 : Composition des 5 groupes de lycées d'enseignement général et technologique à l'échelle de l'académie de Clermont-Ferrand et de la France métropolitaine à la session 2016

	Clermont-Ferrand		France métropolitaine	
	nombre	%	nombre	%
Total lycées neutres en 2016	29		1181	
Total lycées neutres réguliers entre 2015 et 2016	19	66	742	63
Total lycées neutres provenant d'un autre groupe :	10	35	399	34
<i>En deçà des attentes</i> → <i>Neutre</i>	4	40	157	46
<i>Accompagnateur</i> → <i>Neutre</i>	0		51	15
<i>Performant</i> → <i>Neutre</i>	4	40	135	39
<i>Sélectif</i> → <i>Neutre</i>	2	20	56	16
Total nouveaux lycées neutres*	0		40	3
Total lycées performants en 2016	5		279	
Total lycées performants réguliers entre 2015 et 2016	2	40	111	40
Total lycées performants provenant d'un autre groupe	3	60	157	56
<i>En deçà des attentes</i> → <i>Performant</i>	0		20	9
<i>Accompagnateur</i> → <i>Performant</i>	0		10	5
<i>Neutre</i> → <i>Performant</i>	0		93	42
<i>Sélectif</i> → <i>Performant</i>	3	100	34	15
Total nouveaux lycées performants*	0		11	4
Total lycées sélectifs en 2016	5		223	
Total lycées sélectifs réguliers entre 2015 et 2016	2	40	73	33
Total lycées sélectifs provenant d'un autre groupe	3	60	138	62
<i>En deçà des attentes</i> → <i>Sélectif</i>	2	67	31	19
<i>Accompagnateur</i> → <i>Sélectif</i>	0		5	3
<i>Neutre</i> → <i>Sélectif</i>	1	33	75	45
<i>Performant</i> → <i>Sélectif</i>	0		27	16
Total nouveaux lycées sélectifs*	0		12	5
Total lycées en deçà des attentes en 2016	10		396	
Total lycées en deçà des attentes réguliers entre 2015 et 2016	1	10	164	41
Total lycées en deçà des attentes provenant d'un autre groupe	8	80	207	52
<i>Sélectif</i> → <i>En deçà des attentes</i>	1	13	34	14
<i>Accompagnateur</i> → <i>En deçà des attentes</i>	0		18	8
<i>Neutre</i> → <i>En deçà des attentes</i>	7	88	144	61
<i>Performant</i> → <i>En deçà des attentes</i>	0		11	5
Total nouveaux lycées en deçà des attentes*	1	10	25	6
Total lycées accompagnateurs en 2016	0		123	
Total lycées accompagnateurs réguliers entre 2015 et 2016			24	20
Total lycées accompagnateurs provenant d'un autre groupe			93	76
<i>Sélectif</i> → <i>Accompagnateur</i>			3	3
<i>En deçà des attentes</i> → <i>Accompagnateur</i>			25	21
<i>Neutre</i> → <i>Accompagnateur</i>			54	45
<i>Performant</i> → <i>Accompagnateur</i>			11	9
Total nouveaux lycées accompagnateurs*			6	5

* : Lycées pour lesquels les IVAL n'ont pas été calculés la session précédente

Clé de lecture : L'académie de Clermont-Ferrand compte 29 lycées d'enseignement général et technologique (LEGT) neutres en 2016. Parmi eux, 66% (nombre=19) sont réguliers contre 63% au niveau national. 10 lycées soit 35% des LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand ont changé de groupe entre 2015 et 2016. Parmi eux 40% ont évolué du groupe « en deçà des attentes » à « neutre », 40% des LEGT étaient dans le groupe « performant » en 2015 et 20% dans le groupe « sélectif ».

3.2. Pour les lycées professionnels

3.2.1. Description des résultats des 4 indicateurs de performance

Les valeurs ajoutées de l'ensemble des lycées dispensant un enseignement professionnel (LP) s'étalent de -12 à +10 pour le taux de réussite au baccalauréat, tous domaines de spécialités confondus. Quant aux valeurs ajoutées du taux d'accès, elles varient entre -17 à +15 pour le taux d'accès de la seconde au baccalauréat, entre -18 à +11 pour le taux d'accès de la première au baccalauréat et entre -14 à +8 pour le taux d'accès de la terminale au baccalauréat.

Toutefois, la moitié des LP ont une valeur ajoutée du taux de réussite comprise entre -5 et +3, entre -8 et +2 pour le taux d'accès de la seconde au baccalauréat, entre -7 et +3 pour le taux d'accès de la première au baccalauréat et entre -6 et +2 pour le taux d'accès de la terminale au baccalauréat. Les taux d'accès de la seconde et de la première au baccalauréat enregistrent donc des valeurs ajoutées plus hétérogènes que les taux de réussite et d'accès de la terminale au baccalauréat.

Comparativement aux lycées d'enseignement général et technologique, les valeurs ajoutées des LP sont globalement plus hétérogènes.

Seulement 2 des 43 LP affichent une valeur ajoutée extrême (inférieure à -10 ou supérieure à +10) pour le taux de réussite. Pour le taux d'accès de la seconde au baccalauréat, l'académie de Clermont-Ferrand comptabilise 7 LP avec une valeur ajoutée extrême, 3 pour le taux d'accès de la première au baccalauréat et 1 seul LP pour le taux d'accès de la terminale au baccalauréat. Les LP extrêmes restent donc minoritaires quel que soit l'indicateur considéré. (cf. figure 5)

Les valeurs ajoutées des 4 indicateurs pour les LP de l'académie de Clermont-Ferrand sont données dans le tableau 5 page 13. Les taux observés et attendus des 4 indicateurs sont disponibles en annexe 4 et les taux de réussite par domaine de spécialités en annexe 5.

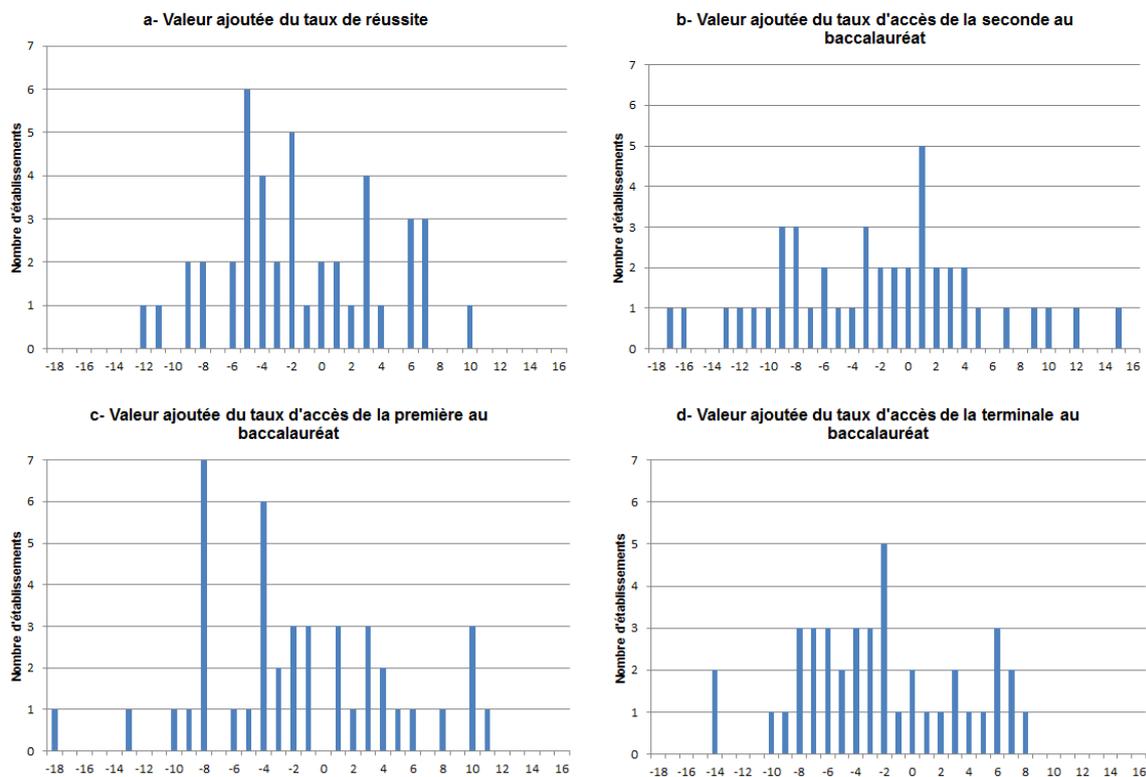


Figure 5 : Distribution des valeurs ajoutées du taux de réussite au baccalauréat (a), du taux d'accès de la seconde au baccalauréat (b), du taux d'accès de la première au baccalauréat (c) et du taux d'accès de la terminale au baccalauréat (d) des lycées professionnels de l'académie de Clermont-Ferrand

Clé de lecture : L'académie de Clermont-Ferrand compte 2 lycées d'enseignement privé (LP) avec une valeur ajoutée du taux de réussite égale à -12 : cela signifie que leur taux de réussite est inférieur de 12 points à ce qui était attendu compte tenu de leurs caractéristiques, 6 LP ont une valeur ajoutée du taux de réussite égale à -5, 4 LP ont une valeur ajoutée égale à +3...

Tableau 5 : Résultats des indicateurs de valeur ajoutée des lycées professionnels de l'académie (tous domaines de spécialités confondus) pour la session 2016

Dép.	Etablissement	Ville	Code	Secteur	Effectif à la session 2016	Valeur ajoutée				Nombre de valeurs ajoutées positives ou nulles	Groupe
						Taux de réussite	Taux d'accès 2de-bac	Taux d'accès 1ère-bac	Taux d'accès Terminale-bac		
ALLIER	GENEVIEVE VINCENT	COMMENTRY	0031044U	PU	54	3	4	1	3	4	Neutre
	ALBERT LONDRES	CUSSET	0030061A	PU	78	-9	-9	-5	-7	0	En deçà des attentes
	VALERY LARBAUD	CUSSET	0031082K	PU	156	1	-2	3	5	3	Neutre
	GUSTAVE EIFFEL	GANNAT	0030905T	PU	23	-6	-3	-3	-9	0	En deçà des attentes
	SAINTE-LOUISE	MONTLUCON	0030105Y	PR	20	3	-3	-8	-14	1	Neutre
	PAUL CONSTANS	MONTLUCON	0030026M	PU	128	-5	-4	-4	-7	0	Neutre
	ALBERT EINSTEIN	MONTLUCON	0031043T	PU	59	-6	-7	-1	-3	0	En deçà des attentes
	ANNA RODIER	MOULINS	0030112F	PR	79	2	7	5	2	4	Performant
	VAL D'ALLIER	VARENNES SUR ALLIER	0030924N	PU	44	-3	4	2	-3	2	Neutre
JEAN MONNET	YZEURE	0030038A	PU	131	-11	-6	-4	-7	0	En deçà des attentes	
CANTAL	LYCEE DE LA COMMUNICATION ST GERAUD	AURILLAC	0150047V	PR	26	4	1	6	-1	3	Neutre
	GERBERT	AURILLAC	0150760V	PR	34	-9	-8	-4	-5	0	En deçà des attentes
	MONNET-MERMOZ	AURILLAC	0150006A	PU	64	-3	-13	-9	-2	0	En deçà des attentes
	RAYMOND CORTAT	AURILLAC	0150008C	PU	118	0	-1	1	-2	2	Neutre
	LYCEE	MAURIAC	0150747F	PU	15	-5	-8	-8	-8	0	En deçà des attentes
	JOSEPH CONSTANT	MURAT	0150022T	PU	28	-5	-10	-8	-14	0	En deçà des attentes
	LYCEE DE HAUTE AUVERGNE	ST FLOUR	0150030B	PU	37	-1	2	-3	-6	1	Neutre
HAUTE LOIRE	SAINT JULIEN	BRIOUDE	0430053Z	PR	16	-5	-17	-18	-5	0	En deçà des attentes
	PARADIS	BRIVES CHARENAC	0430101B	PR	44	7	2	3	3	4	Performant
	AUGUSTE AYMARD	ESPALY ST MARCEL	0430023S	PU	24	-2	-16	-8	4	1	En deçà des attentes
	ANNE MARIE MARTEL	LE PUY EN VELAY	0430098Y	PR	72	-8	-3	1	-2	1	En deçà des attentes
	CHARLES ET ADRIEN DUPUY	LE PUY EN VELAY	0430020N	PU	42	-12	-1	-10	-10	0	En deçà des attentes
	JEAN MONNET	LE PUY EN VELAY	0430024T	PU	93	-4	-9	-8	-6	0	En deçà des attentes
	NOTRE DAME DU CHATEAU	MONISTROL SUR LOIRE	0430103D	PR	55	10	1	11	8	4	Performant
	EMMANUEL CHABRIER	YSSINGEAUX	0430953C	PU	60	-5	-5	-4	-6	0	Neutre
PUY DE DOMIE	BLAISE PASCAL	AMBERT	0630001J	PU	40	6	12	10	6	4	Performant
	FRANCOIS RABELAIS	BRASSAC LES MINES	0630012W	PU	23	6	0	10	7	4	Performant
	LYCEE DES METIERS DE L'HOTELLERIE DE LA RESTAURATION ET DU T	CHAMALIERES	0631669X	PU	40	-4	0	-2	-2	1	Neutre
	ANNA RODIER	CLERMONT FERRAND	0631050Z	PR	24	3	-12	-6	1	2	Sélectif
	LES CORDELIERS	CLERMONT FERRAND	0631408N	PR	74	6	15	10	7	4	Performant
	GODEFROY DE BOULLON	CLERMONT FERRAND	0631736V	PR	90	-2	1	4	0	3	Neutre
	SAINT ALYRE	CLERMONT FERRAND	0631737W	PR	20	1	-8	-8	0	2	Sélectif
	LA FAYETTE	CLERMONT FERRAND	0630021F	PU	103	-2	3	-2	-1	1	Neutre
	ROGER CLAUSTRÉS	CLERMONT FERRAND	0630022G	PU	103	0	1	-4	-4	2	Neutre
	MARIE CURIE	CLERMONT FERRAND	0630023H	PU	98	-2	5	3	-4	2	Neutre
	A MEDEE GASQUET	CLERMONT FERRAND	0630024J	PU	135	-5	-6	-4	-3	0	En deçà des attentes
	CAMILLE CLAUDEL	CLERMONT FERRAND	0631409P	PU	97	-8	3	-2	-8	1	Accompagnateur
	HENRI SAINTE-CLAIRE DEVILLE	ISSOIRE	0630041C	PU	81	7	9	8	6	4	Performant
	PIERRE BOULANGER	PONT DU CHATEAU	0631480S	PU	102	-4	10	4	-2	2	Accompagnateur
	MARIE LAURENCIN	RIOM	0630054S	PU	121	3	-2	-1	-1	1	Neutre
	PIERRE JOEL BONTE	RIOM	0631985R	PU	143	-4	1	-1	-4	1	Neutre
DESAIX	ST ELOY LES MINES	0630061Z	PU	45	-2	-11	-8	-8	0	En deçà des attentes	
GERMAINE TILLION	THIERS	0630078T	PU	42	7	-9	-13	6	2	Sélectif	

Clé de lecture : Le lycée public Geneviève Vincent situé à Commentry dans l'Allier comptait 54 élèves présents au baccalauréat pour la session 2016. Les valeurs ajoutées sont de +3 pour le taux de réussite, tous domaines de spécialités confondus, +4 pour le taux d'accès de la seconde au baccalauréat, +1 pour le taux d'accès de la première au baccalauréat et +3 pour le taux d'accès de la terminale au baccalauréat. Ce lycée comptabilise alors 4 valeurs ajoutées positives ou nulles et appartient au groupe des lycées neutres.

3.2.2. Répartition des établissements de l'académie en 5 groupes

Composition des 5 groupes

Les lycées professionnels ont été répartis dans les mêmes groupes que les lycées d'enseignement général et technologique à la différence que la répartition nationale des établissements conduit à établir le seuil des établissements « neutres » entre -5 et +5 (cf. définition encart n°1 page 6) et que le croisement est réalisé entre le taux de réussite au baccalauréat et le taux d'accès de la seconde au baccalauréat.

La figure 6 page 15 croise les valeurs ajoutées au taux de réussite et au taux d'accès de la seconde au baccalauréat professionnel. Parmi les 43 lycées de la voie professionnelle :

- ❖ 16 établissements, dont 13 lycées publics, sont **neutres**. Parmi eux, 5 lycées sont réguliers dans leur performance entre 2015 et 2016 et 5 ont évolué du groupe « en deçà des attentes » à « neutre ».
 - ❖ 7 des 43 LP de l'académie sont **performants**. Parmi eux, 4 sont des lycées privés. Au total, 5 lycées sont réguliers dans leur performance et 2 sont en progression par rapport à la session précédente, principalement en ce qui concerne le taux d'accès de la première au baccalauréat.
 - ❖ Les LP dits **sélectifs** sont au nombre de 3, dont 2 lycées privés. Parmi eux, 1 est régulier dans la performance et les 2 autres lycées sont en progression pour le taux de réussite au baccalauréat : ils ont évolué du groupe « en deçà des attentes » à « sélectif ».
 - ❖ L'académie compte 15 LP **en deçà des attentes**, dont 12 lycées publics. Parmi eux, 6 n'ont pas changé de groupe par rapport à la session précédente.
- ❖ 2 lycées sont considérés comme **accompagnateurs**. Parmi eux, 1 lycée est régulier dans la performance tandis que l'autre lycée a régressé principalement du point de vue de son taux de réussite au baccalauréat : il est passé du groupe « performant » à « accompagnateur ».

Si l'on compare la répartition des LP de l'académie de Clermont-Ferrand avec celle observée au niveau national (figure 7 page 16) :

- 40% des LP de l'académie de Clermont-Ferrand sont neutres contre respectivement 21% pour l'académie de Limoges, 32% pour l'académie de Grenoble et 42% pour l'académie de Lyon.
- La part de LP performants dans l'académie est inférieure à celle observée dans les académies de Lyon, Grenoble et Limoges : 16% pour l'académie de Clermont-Ferrand contre 17%, 34% et 35% pour les académies de Limoges, Lyon et Grenoble.
- L'académie affiche une proportion de LP sélectifs supérieure par rapport aux académies de Lyon (+2%), Grenoble (+1%) et Limoges (+2%).
- 2% des LP de l'académie de Clermont-Ferrand sont accompagnateurs contre respectivement 21%, 3% et 1% pour les académies de Limoges, Lyon et Grenoble.
- La part de LP en deçà des attentes dans l'académie est supérieure par rapport aux proportions observées dans les académies de Lyon (+18%) et Grenoble (+8%) mais inférieure à celle observée dans l'académie de Limoges (-2%).

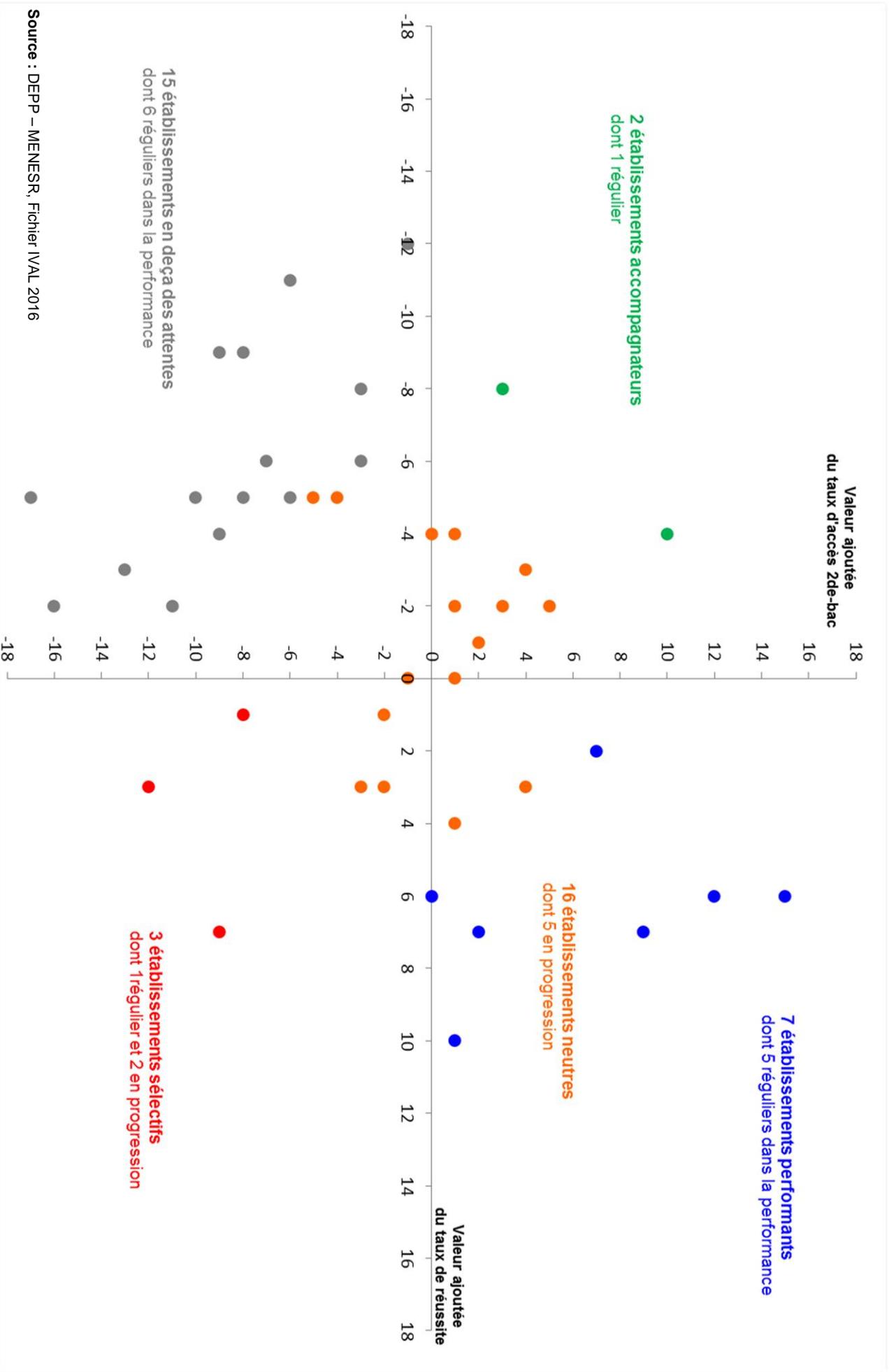
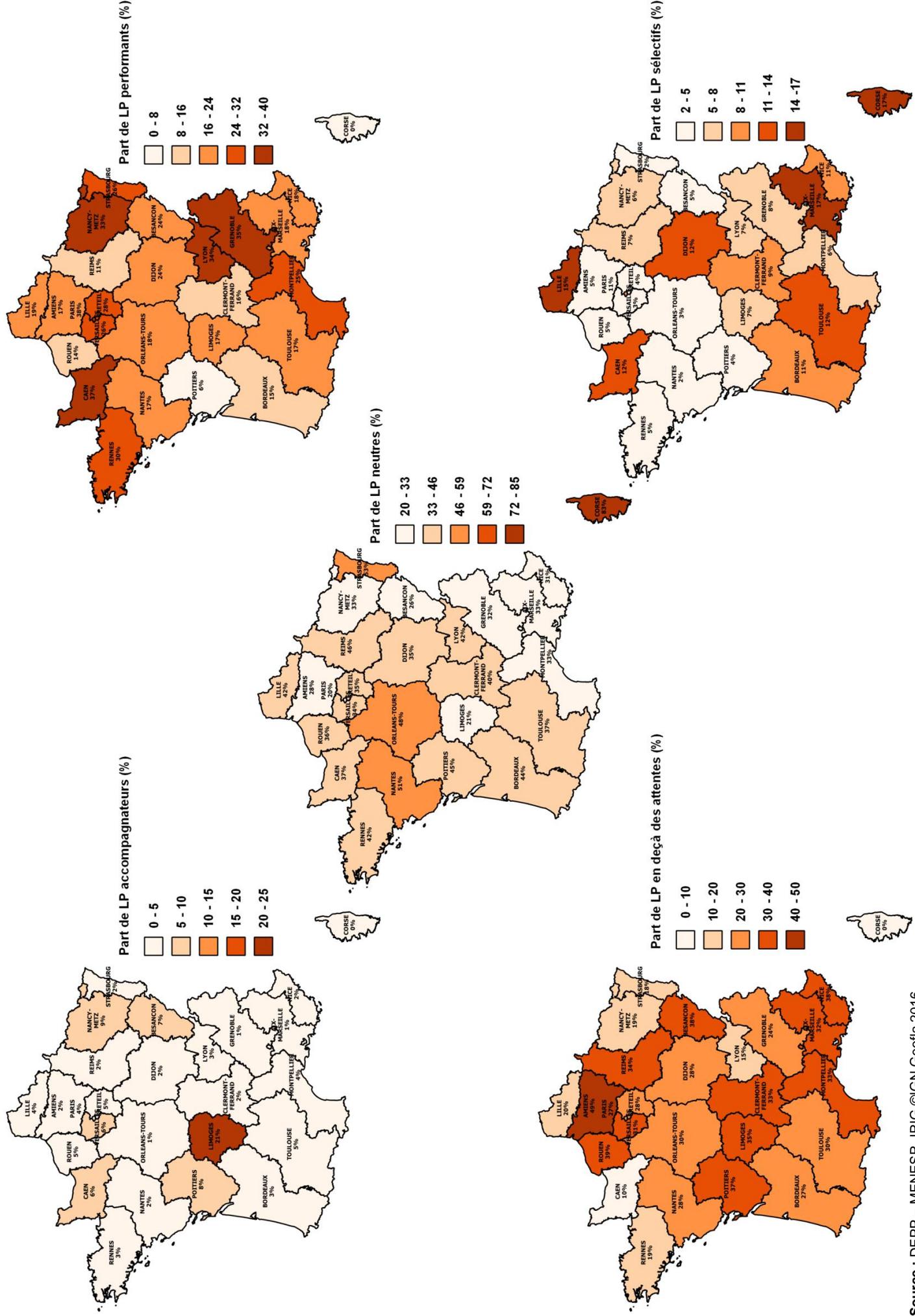


Figure 6 : Croisement des valeurs ajoutées du taux de réussite et du taux d'accès de la seconde au baccalauréat pour les lycées professionnels de l'académie à la session 2016



Source : DEPP – MENESR, IRIG ©IGN Geofila 2016

16 Figure 7: Proportion de lycéens professionnels par groupe (neutre, performant, en deçà des attentes, sélectif et accompagnateur) et par académie pour la session 2016

Variation de la composition des 5 groupes entre les sessions 2015 et 2016

Globalement, 25 LP (soit 58%) ont changé de groupe par rapport à la session précédente. Parmi eux, 20 sont des lycées publics, représentant 72% des lycées publics de l'académie. Le tableau 6 page 18 regroupe les LP de l'académie qui ont changé de groupe entre les sessions 2015 et 2016, et présente pour chacun d'entre eux, les variations du taux de réussite au baccalauréat, du taux d'accès de la seconde au baccalauréat et du nombre d'élèves présents au baccalauréat professionnel.

Au niveau national, 56% des LP ont changé de groupe par rapport à la session précédente. Le tableau 7 page 19 détaille la composition des 5 groupes à la session 2016 par rapport à la session précédente pour l'académie de Clermont-Ferrand et au niveau national. La part de LP neutres réguliers dans l'académie de Clermont-Ferrand est proche de celle observée à l'échelle nationale : 31% pour l'académie de Clermont-Ferrand contre 35% pour l'ensemble des académies françaises. De même pour les LP sélectifs, 33% et 31% sont réguliers respectivement dans l'académie de

Clermont-Ferrand et au niveau national. Ainsi, presque 70% des LP sélectifs et neutres en 2016 ne l'étaient pas à la session précédente. Quant au groupe de LP performants, l'académie montre plus de régularité que le territoire national : 29% des LP performants de l'académie de Clermont-Ferrand étaient dans un autre groupe en 2015 contre 49% au niveau national. Cette même observation est faite pour la part de LP en deçà des attentes : 60% des LP en deçà des attentes de l'académie de Clermont-Ferrand en 2016 n'étaient pas dans ce groupe en 2015 contre 47% au niveau national. Ces observations peuvent toutefois être discutées car les proportions reposent sur des groupes de petite taille.

En bref, comme pour les lycées d'enseignement général et technologique, la composition des groupes de LP varie d'une année sur l'autre (cf. exemples de causes dans encart n°2 page 9). D'ailleurs, les groupes apparaissent moins stables pour les LP que pour les LEGT.

Pour accéder au site de diffusion des indicateurs IVAL :

- ❖ <http://www.education.gouv.fr/indicateurs-resultats-lycees>

Pour en savoir plus :

- ❖ Rectorat de Clermont Ferrand (2015), « Indicateurs de résultats des lycées », Note d'information n°04-16, mars 2015.
- ❖ Inspection générale de l'Education Nationale et Inspection générale de l'administration de l'Education nationale (2015), « Des facteurs de valeur ajoutée des lycées », Rapport IGEN-IGAENR n°2015-065, juillet 2015. [En ligne] Disponible sur : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/154000868.pdf>

Tableau 6 : Liste des lycées professionnels de l'académie ayant changé de groupe entre les sessions 2015 et 2016

Changement de groupe entre les sessions 2015 et 2016	Département	Etablissement	Ville	Code	Secteur	Variation							
						Effectif au baccalauréat		Taux de réussite		Taux d'accès 2de-bac			
						nombre	%	brut	attendu	brut	attendu	brut	attendu
Accompagnateur → Neutre	ALLIER	GENEVIEVE VINCENT	COMMENTRY	0031044J	PU	1	2	10	0	10	4	3	1
		VAL D'ALLIER	VA RENNES SUR ALLIE	0030924N	PU	2	5	3	0	3	-7	1	-8
En deçà des attentes → Neutre	ALLIER	VALERY LARBAUD	CUSSET	0031082K	PU	3	2	15	2	13	5	3	2
		PAUL CONSTANS	MONTLUCON	0030026M	PU	0	0	7	3	4	4	3	1
En deçà des attentes → Neutre	PUY DE DOME	LYCEE DES METIERS DE L'HOTELLERIE DE LA RESTAURATION ET DU T	CHAMALIERES	0631669X	PU	-9	-18	8	5	3	13	6	7
		MARIE CURIE	CLERMONT FERRAND	0630023H	PU	-5	-5	10	0	10	12	3	9
En deçà des attentes → Sélectif	PUY DE DOME	MARIE LA URENCOIN	RIOM	0630054S	PU	-5	-4	17	3	14	9	5	4
		ANNA RODIER	CLERMONT FERRAND	0631050Z	PR	4	20	17	0	17	14	4	10
Neutre → En deçà des attentes	ALLIER	GERMAINE TILLON	TIERS	0630078T	PU	-11	-21	22	7	15	14	3	11
		GUSTA VE EFFEL	GANNAT	0030905T	PU	-15	-39	3	6	-3	1	5	-4
Neutre → En deçà des attentes	HAUTE LOIRE	ANNE MARIE MARTEL	LE PUY EN VELAY	0430098Y	PR	9	14	-9	2	-11	-4	1	-5
		JEAN MONNET	LE PUY EN VELAY	0430024T	PU	6	7	2	1	1	-5	3	-8
Neutre → Performant	PUY DE DOME	AMEDEE GASQUET	CLERMONT FERRAND	0630024J	PU	2	2	1	3	-2	-5	2	-7
		BLAISE PASCAL	AMBERT	0630001J	PU	-2	-5	2	1	1	16	4	12
Performant → Accompagnateur	PUY DE DOME	CAMILLE CLAUDEL	CLERMONT FERRAND	0631409P	PU	-7	-7	-3	5	-8	-12	0	-12
		MONNET-MERMOZ	AURILLAC	0150006A	PU	-4	-6	-4	-1	-3	-19	1	-20
Performant → En deçà des attentes	PUY DE DOME	AUGUSTE AYMARD	ESPALY ST MARCEL	0430023S	PU	6	33	-6	1	-7	-23	0	-23
		DESAIX	ST ELOY LES MINES	0630061Z	PU	-4	-8	-8	2	-10	-16	5	-21
Performant → Neutre	CANTAL	RAYMOND CORTAT	AURILLAC	0150008C	PU	4	4	-1	0	-1	-10	1	-11
		GODEFROY DE BOUILLON	CLERMONT FERRAND	0631736V	PR	5	6	-5	4	-9	3	3	0
Sélectif → En deçà des attentes	ALLIER	LA FAYETTE	CLERMONT FERRAND	0630021F	PU	75	268	-4	10	-14	3	12	-9
		ALBERT EINSTEIN	MONTLUCON	0031043T	PU	-4	-6	-10	-1	-9	-2	-2	0
Sélectif → Neutre	CANTAL	LYCEE	MAURIAC	0150747F	PU	-6	-29	-15	2	-17	5	3	2
		LYCEE DE LA COMMUNICATION ST GERAUD	AURILLAC	0150047V	PR	-2	-7	10	6	4	13	6	7
Sélectif → Performant	ALLIER	ANNA RODIER	MOULINS	0030112F	PR	12	18	-2	2	-4	13	3	10

Clé de lecture : La voie professionnelle du lycée Geneviève Vincent a évolué du groupe « accompagnateur » à « neutre » entre les sessions 2015 et 2016. A la session 2016, le nombre d'élèves présents au baccalauréat était 2% plus élevé que celui observé à la session de 2015. La valeur ajoutée du taux de réussite, tous domaines de spécialités confondus, a augmenté de 10 points, exclusivement due à une augmentation du taux de réussite brut global de 10 points. La valeur ajoutée du taux d'accès de la seconde au baccalauréat a également augmenté entre 2015 et 2016 (+1 points), cette constatation est le résultat d'une augmentation du taux d'accès brut de 4 points et du taux d'accès attendu de 3 points.

Tableau 7 : Composition des 5 groupes de lycées professionnels à l'échelle de l'académie de Clermont-Ferrand et de la France métropolitaine à la session 2016

	Clermont-Ferrand		France métropolitaine	
	nombre	%	nombre	%
Total lycées neutres en 2016	16		556	
Total lycées neutres réguliers entre 2015 et 2016	5	31	195	35
Total lycées neutres provenant d'un autre groupe :	11	69	343	62
<i>En deçà des attentes</i> → <i>Neutre</i>	5	45	138	40
<i>Accompagnateur</i> → <i>Neutre</i>	2	18	36	10
<i>Performant</i> → <i>Neutre</i>	3	27	117	34
<i>Sélectif</i> → <i>Neutre</i>	1	9	52	15
Total nouveaux lycées neutres*	0		18	3
Total lycées performants en 2016	7		453	
Total lycées performants réguliers entre 2015 et 2016	5	71	208	46
Total lycées performants provenant d'un autre groupe :	2	29	222	49
<i>En deçà des attentes</i> → <i>Performant</i>	0		55	25
<i>Accompagnateur</i> → <i>Performant</i>	0		31	14
<i>Neutre</i> → <i>Performant</i>	1	50	101	45
<i>Sélectif</i> → <i>Performant</i>	1	50	35	16
Total nouveaux lycées performants*	0		23	5
Total lycées sélectifs en 2016	3		255	
Total lycées sélectifs réguliers entre 2015 et 2016	1	33	79	31
Total lycées sélectifs provenant d'un autre groupe	2	67	166	65
<i>En deçà des attentes</i> → <i>Sélectif</i>	2	100	62	37
<i>Accompagnateur</i> → <i>Sélectif</i>	0		6	4
<i>Neutre</i> → <i>Sélectif</i>	0		56	34
<i>Performant</i> → <i>Sélectif</i>	0		42	25
Total nouveaux lycées sélectifs*	0		10	4
Total lycées en deçà des attentes en 2016	15		510	
Total lycées en deçà des attentes réguliers entre 2015 et 2016	6	40	256	50
Total lycées en deçà des attentes provenant d'un autre groupe	9	60	238	47
<i>Sélectif</i> → <i>En deçà des attentes</i>	2	22	52	22
<i>Accompagnateur</i> → <i>En deçà des attentes</i>	0		30	13
<i>Neutre</i> → <i>En deçà des attentes</i>	4	44	118	50
<i>Performant</i> → <i>En deçà des attentes</i>	3	33	38	16
Total nouveaux lycées en deçà des attentes*	0		16	3
Total lycées accompagnateurs en 2016	2		155	
Total lycées accompagnateurs réguliers entre 2015 et 2016	1	50	26	17
Total lycées accompagnateurs provenant d'un autre groupe	1	50	119	77
<i>Sélectif</i> → <i>Accompagnateur</i>	0		4	3
<i>En deçà des attentes</i> → <i>Accompagnateur</i>	0		27	23
<i>Neutre</i> → <i>Accompagnateur</i>	0		42	35
<i>Performant</i> → <i>Accompagnateur</i>	1	100	46	39
Total nouveaux lycées accompagnateurs*	0		10	6

* : Lycées pour lesquels les IVAL n'ont pas été calculés la session précédente

Clé de lecture : L'académie de Clermont-Ferrand compte 16 lycées professionnels (LP) neutres en 2016. Parmi eux, 31% (nombre=5) sont réguliers contre 35% au niveau national. 11 lycées soit 69% des LP de l'académie de Clermont-Ferrand ont changé de groupe entre 2015 et 2016. Parmi eux 45% ont progressé du groupe « en deçà des attentes » à « neutre », 18% étaient dans le groupe « accompagnateur » en 2015, 27% dans le groupe « performant » et 9% dans le groupe « sélectif ».

Annexe 1 : Guide méthodologique des indicateurs de résultats des lycées publics et privés sous contrat pour la session 2016



Les indicateurs de résultats des lycées publics et privés sous contrat

Baccalauréats général, technologique et professionnel 2016

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

SOMMAIRE

Pourquoi publier des indicateurs de résultats des lycées ?	3
Quels indicateurs de résultats retenir ?.....	4
Comment apprécier la valeur ajoutée d'un lycée ?.....	5
Comment interpréter les indicateurs ?	7
Conditions de publication des indicateurs.....	10
Pour tenir compte de la structure pédagogique des lycées	11
Le calcul des indicateurs	12

POUR CONSULTER LES INDICATEURS

www.education.gouv.fr/indicateurs-resultats-lycees

Directrice de la publication

Fabienne ROSENWALD

Directrice de l'évaluation, de la prospective et de la performance [DEPP]

Responsables de ce document :

Fabrice Murat et Franck Evain

Bureau des études sur les établissements et l'éducation prioritaire – DEPP B3

Contacts

Centre de documentation statistique 01

55 55 73 58

depp.documentation@education.gouv.fr

Bureau de presse

01 55 55 30 10

spresse@education.gouv.fr

Pourquoi publier des indicateurs de résultats des lycées ?

En publiant chaque année des indicateurs de résultats des lycées, le ministère a pour objectif de rendre compte des résultats du service public d'éducation nationale et de donner aux responsables de ces établissements et aux enseignants **des outils qui les aident à améliorer l'efficacité de leurs actions.**

Les indicateurs de résultats publiés par le ministère sont mis à disposition du public afin de donner des éléments de réponse à la question de l'évaluation de l'action propre d'un lycée sur la réussite de ses élèves.

En d'autres termes, quand un lycée présente ce qui est communément appelé « de bons résultats », est-ce parce qu'il a accueilli des élèves ayant de meilleures chances de succès (élèves dotés de bonnes méthodes de travail ou bénéficiant de l'influence positive sur leurs résultats de leurs camarades), ou bien est-ce dû au fait qu'il a su, tout au long d'une scolarité, développer chez ses élèves les connaissances et les capacités qui ont permis leur succès ?

Question délicate car **il n'y a pas de conception unique de ce qui pourrait être appelé « de bons résultats » pour un lycée.** Les critères retenus pour apprécier les résultats d'un établissement ne sont pas les mêmes selon les objectifs des lycéens et de leurs parents. Selon les priorités accordées au lieu d'enseignement, au choix de la série ou à la réussite, on pourrait imaginer une multiplicité d'indicateurs rendant compte de ce que recherchent les uns ou les autres. Un palmarès ou un classement des lycées n'a donc guère de sens général.

En conséquence, le ministère retient deux principes pour l'édition de ces indicateurs :

- donner des points de vue complémentaires sur les résultats des lycées ;
- proposer une appréciation relative de l'apport de ces établissements en prenant en compte leur composition sociodémographique.

Quels indicateurs de résultats retenir ?

Quels critères retenir pour apprécier les résultats d'un établissement ?

Il n'y a pas de réponse unique à cette question. Selon le point de vue, chef d'établissement, enseignant, élève ou parent d'élève, les objectifs peuvent être différents.

Pour les chefs d'établissements, ces indicateurs doivent aider à faire des choix de pilotage. Pour les élèves et leurs parents, les guider vers l'établissement qui correspondra le mieux à leurs aspirations : choix d'une série/spécialité, proximité de l'établissement de leur lieu d'habitation, réussite de la scolarité jusqu'au baccalauréat même avec redoublement.

Le ministère a pris le parti de présenter des indicateurs qui proposent des approches différentes et complémentaires des résultats des lycées. Ces indicateurs sont publiés pour les lycées publics et privés sous contrat.

Le taux de réussite au baccalauréat

C'est l'indicateur traditionnel, le plus connu et le plus facile à établir. Il rapporte le nombre d'élèves reçus au baccalauréat au nombre d'élèves présents à l'examen. Les différentes séries des baccalauréats généraux et technologiques ont toujours été distinguées. Dans la voie professionnelle, une distinction par domaines de spécialité est faite depuis 2015, en plus de la distinction entre les secteurs de la production et des services.

Le taux d'accès au baccalauréat

Cet indicateur évalue, pour un élève de seconde, la probabilité qu'il obtienne le baccalauréat à l'issue d'une scolarité entièrement effectuée dans le lycée, **quel que soit le nombre d'années nécessaire**. Cet indicateur prend en compte l'ensemble de la scolarité dans le lycée et compte au crédit de celui-ci les élèves qui sont susceptibles d'y effectuer une scolarité complète couronnée de succès, même si cette scolarité comprend un ou plusieurs redoublements¹. En revanche, les élèves qui ont dû quitter le lycée, soit parce que celui-ci n'offre pas la section qu'ils souhaitent préparer, soit parce qu'ils ont été orientés

¹ À partir de la session 2015, les élèves sous statut scolaire qui accèdent au niveau supérieur, *en restant dans le même établissement*, avec un statut d'apprenti sont également considérés comme des succès pour le calcul des taux d'accès.

par l'établissement vers une section d'un autre lycée, ou, simplement parce qu'ils ont déménagé, sont considérés du point de vue de l'indicateur comme des élèves que le lycée n'a pas su, pas voulu, ou pas pu conduire au baccalauréat.

Le taux d'accès apparaît donc beaucoup plus pertinent que le taux de réussite au baccalauréat pour apprécier l'efficacité globale d'un lycée. Cependant, ce taux peut évoluer en fonction de facteurs sur lesquels le lycée n'a que peu ou pas de prise et qui ne relèvent donc pas, à proprement parler, de son efficacité. Ainsi, un lycée qui propose toutes les sections du baccalauréat et qui est relativement isolé a, toutes choses égales par ailleurs, plus d'atouts pour garder ses élèves jusqu'en terminale (et jusqu'à l'obtention du baccalauréat) qu'un lycée que de nombreux élèves quittent en cours de cycle parce qu'ils n'y trouvent pas la section souhaitée ou parce qu'il est implanté dans une zone où la concurrence d'autres établissements est très forte. Ces éléments ont conduit le ministère à fournir **le taux d'accès de la première au baccalauréat, qui permet de nuancer l'appréciation relative portée sur un lycée qui prépare à un éventail restreint de séries du baccalauréat à l'issue de la classe de seconde**.

Nous verrons par la suite que la prise en compte de la structure pédagogique du lycée permet aussi d'atténuer les questions d'interprétation liées aux différences d'offres de formations entre lycées.

À partir de la session 2015, l'indicateur portant sur la proportion de bacheliers parmi les sortants n'est plus publié. La proportion de bacheliers parmi les sortants de terminale est reprise sous le terme de taux d'accès de la terminale au baccalauréat. Ce taux permet d'apprécier la part de redoublants - suite à un échec au baccalauréat - acceptée au sein de l'établissement, et d'évaluer l'efficacité de sa politique de redoublement.

Comment apprécier la valeur ajoutée d'un lycée ?

La question est de savoir comment évaluer l'action propre du lycée, ce qu'il a « ajouté » au niveau initial des élèves qu'il a reçus. En d'autres termes, si un lycée présente une valeur élevée pour un indicateur, est-ce dû au fait qu'il a reçu des élèves ayant de meilleures chances de succès – bons élèves dotés de bonnes méthodes de travail ayant pu obtenir le baccalauréat sans effort particulier de la part du lycée, ou encore qui se trouvent dans un lycée où ils bénéficient de l'influence positive sur leurs résultats de leurs camarades mieux dotés qu'eux – ou bien est-ce dû au fait qu'il a su, tout au long d'une scolarité, développer chez des élèves peut-être moins bien dotés au départ, les connaissances et les capacités qui ont permis leur succès ?

Il faut donc s'efforcer d'éliminer l'incidence des facteurs de réussite scolaire extérieurs au lycée pour essayer de conserver ce qui est dû à son action propre.

Une partie des facteurs de réussite est propre à l'élève. Les facteurs individuels extérieurs que sont l'âge, l'origine sociale, le sexe et le niveau scolaire à l'entrée au lycée de chaque élève ont été retenus car ils donnent une première approximation des chances (au sens statistique du terme) d'accès et de réussite au baccalauréat d'un élève.

En moyenne, les probabilités de réussite au baccalauréat sont très variables selon l'âge, l'origine sociale, le sexe ou le niveau scolaire à l'entrée au lycée

(apprécié par la moyenne des notes aux épreuves écrites du diplôme national du brevet [DNB]) des élèves de terminale. Le taux de réussite au baccalauréat général et technologique varie de 12 points entre les élèves à l'heure et ceux en retard à l'entrée au lycée. L'écart est supérieur à 15 points entre les élèves ayant eu 10 ou moins aux épreuves écrites du DNB et ceux ayant eu plus de 14, et de 8,5 points entre les enfants de parents à catégorie sociale très favorisée et les enfants de parents à catégorie sociale très défavorisée. Il est moins important selon le sexe (3 points entre les filles et les garçons).

Les regroupements réalisés pour les origines sociales

À partir de la session 2015, les catégories socioprofessionnelles des deux parents sont prises en compte pour mesurer l'origine sociale, et leur croisement permet d'affecter à chaque élève un indice de position sociale². Ce dernier a été créé à partir de données comportant une description extrêmement

2

Cf. Thierry Rocher, « Construction d'un Indice de position sociale des élèves », *Education & formations n°90*, avril 2016 DEPP.

fine du milieu familial (diplôme des parents, revenus, pratiques culturelles, conditions de logement, etc.), afin de définir si les élèves se trouvaient dans une situation favorable aux apprentissages. La valeur moyenne de cet indice a été calculée pour chaque couple de catégories socioprofessionnelles (en tenant compte du cas particulier des familles monoparentales), pour hiérarchiser le milieu social des élèves, dans les bases de données pour lesquelles seule cette information était disponible.

L'autre partie des facteurs de réussite est liée à la structure de l'établissement que fréquente l'élève en termes de population accueillie. Des analyses de l'influence de la mixité des élèves sur la réussite ou l'accès en filières générales, technologiques ou professionnelles montrent que le regroupement d'élèves ayant des caractéristiques favorisées dans un même établissement a un impact positif, par rapport à une structure plus défavorisée, sur l'accès et la réussite au baccalauréat de l'ensemble des élèves de l'établissement.

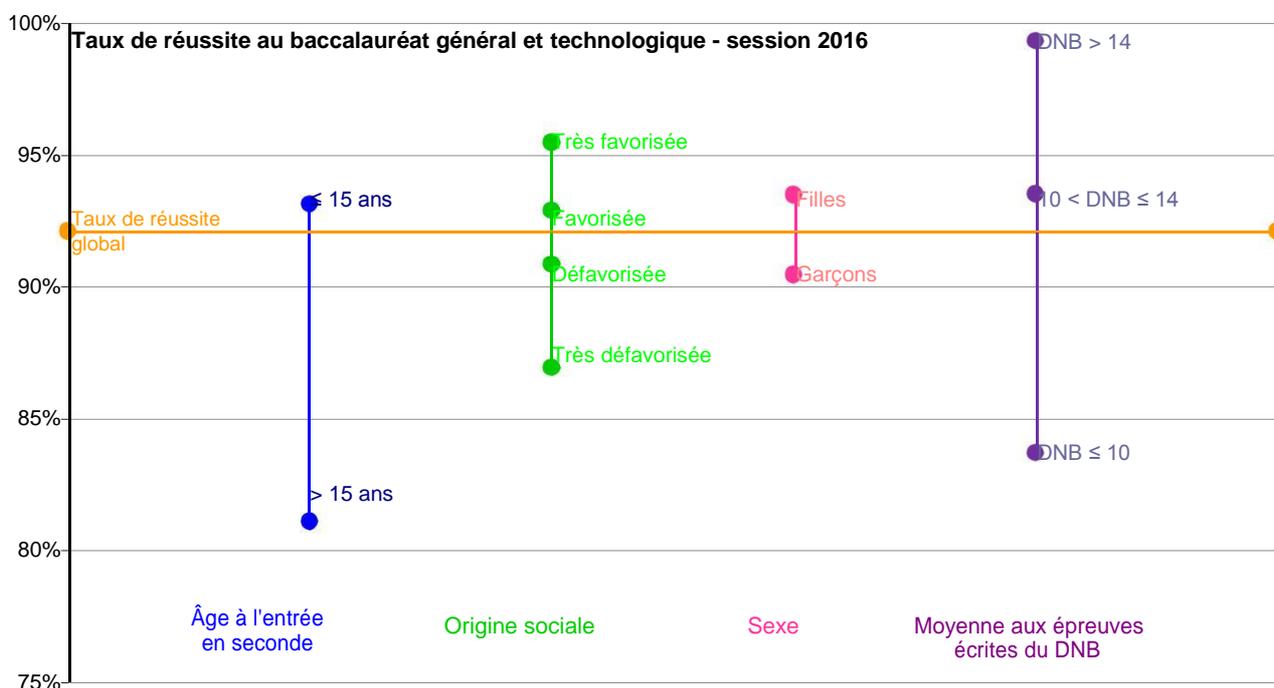
En moyenne, la réussite des élèves comparables en termes sociodémographiques et scolaires est très sensible à la composition sociodémographique des lycées où ils sont scolarisés (âge, origine sociale et sexe des élèves). A titre d'exemple, près de 95 % des enfants d'ouvriers ou d'inactifs scolarisés dans les 10 % de lycées qui ont la plus forte part d'enfants de cadres supérieurs ou d'enseignants, obtiennent le baccalauréat, alors que seuls 82 % d'entre eux réussissent à l'examen lorsqu'ils sont dans un des 10 % de lycées accueillant le moins d'enfants de cadres supérieurs ou d'enseignants.

Pour juger de l'efficacité d'un lycée, il faut donc comparer la réussite de chacun de ses élèves à celle des élèves comparables scolarisés dans des lycées comparables, en termes d'âge, d'origine sociale, de sexe et de niveau scolaire à l'entrée au lycée.

C'est en tenant compte des caractéristiques de chaque élève (âge, origine sociale, sexe, niveau scolaire à l'entrée en seconde) et des caractéristiques de l'établissement (% d'élèves en retard scolaire, indice de position sociale moyen, niveau scolaire moyen à l'entrée en seconde, % de filles) dans lequel il étudie qu'est calculé, pour chaque lycéen, une probabilité de réussite ou d'accès au baccalauréat. Le taux attendu de réussite ou d'accès au baccalauréat de l'ensemble du lycée en est déduit.

Baccalauréat général et technologique (session 2016)

Taux de réussite nationaux selon l'âge à l'entrée en seconde, l'origine sociale, le sexe ou le niveau scolaire des élèves des établissements publics et privés sous contrat (France métropolitaine + DOM)



Note de lecture : Les élèves ayant obtenu 10 de moyenne ou moins aux épreuves écrites du DNB ont un taux de réussite au baccalauréat de 83,7% en 2016.

Ces taux attendus ne constituent pas des objectifs, mais une simulation de ce que serait le taux de réussite ou d'accès de chaque lycée si ses élèves étaient scolarisés dans un établissement ne contribuant ni plus, ni moins, à la réussite scolaire de ses élèves que la moyenne des établissements considérés.

Si l'écart entre le taux constaté et le taux attendu (taux constaté – taux attendu), appelé « **valeur ajoutée** », est positif, on a tout lieu de penser que le lycée a apporté aux élèves qu'il a accueillis plus que ce que ceux-ci auraient reçu s'ils avaient fréquenté un établissement situé dans la moyenne. Cette mesure est l'indice d'une bonne efficacité relative. Si l'écart est négatif, la présomption inverse prévaudra. Cette approche de la valeur ajoutée est relative. Elle permet une comparaison avec l'efficacité moyenne. Elle n'implique évidemment pas que les lycées ayant une valeur ajoutée négative voient le niveau de leurs élèves baisser au cours de leur scolarité.

Afin de prendre en compte la structure pédagogique des lycées et ainsi différencier ceux qui disposent d'une large palette de formations des autres, **le calcul du taux d'accès attendu référence France est établi en tenant compte de l'appartenance des lycées à l'une des sept catégories suivantes :**

- Lycée avec uniquement L, ES et S
- Lycée avec uniquement L, ES, S et STMG
- Lycée avec L, ES, S, STMG et autre(s) série(s)
- Lycée avec L, ES, S et autre(s) série(s) hors STMG
- Lycées hôtelier
- Autre lycée avec au plus 3 séries
- Autre lycée avec au moins 4 séries

Seule l'analyse combinée de l'ensemble de ces indicateurs est à même de donner une image de la réalité complexe que constituent les résultats d'un établissement.

Comment interpréter les indicateurs ?

Exemples de deux établissements de profils différents

Les exemples présentés ci-après ont pour but d'illustrer ce que peut être l'utilisation des indicateurs pour apprécier les différents aspects des résultats d'un lycée.

Ils montrent que les analyses conduites doivent prendre appui sur les modes de calcul des indicateurs proposés et tenir compte de toute la complexité des situations des établissements. Ils illustrent également l'intérêt de la présentation de plusieurs indicateurs, qui donnent des points de vue différents et complémentaires sur les résultats des lycées. Ces indicateurs, qui permettent de mettre en valeur les points forts et les points faibles d'un lycée veulent inciter celui-ci à prendre appui sur les premiers pour améliorer les seconds.

La complexité et la diversité des situations réelles – dont ces analyses ne peuvent rendre compte que très sommairement – conduit à souligner une fois encore le danger qu'il y aurait à utiliser ces indicateurs – et a fortiori à ne retenir qu'une partie d'entre eux – pour établir des palmarès ou faire des comparaisons sans en fournir les termes.

Libellés des séries pour les lycées d'enseignement général et technologique

Les filières générales	Les filières technologiques
L : Littéraire	STMG : Sciences et Technologies du management et de la Gestion
ES : Economique et Social S : Scientifique	STI2D : Sciences et Technologies de l'Industrie et Développement Durable
	STD2A : Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués
	STL : Sciences et Technologies de Laboratoire
	ST2S : Sciences et Technologies de la Santé et du Social TMD : Techniques de la Musique et de la Danse
	HOT : Hôtellerie

Les regroupements des filières du baccalauréat professionnel

Les secteurs de la production et des services sont définis par la nomenclature interministérielle des spécialités de formation (décret n° 94-522 du 21 juin 1994, Journal officiel du 26 juin 1994). Les filières des baccalauréats professionnels sont regroupées par domaine de spécialités, puis par secteur.

Le secteur de la production	Le secteur des services
<ul style="list-style-type: none">▪ Spécialités pluri-technologiques de la production ;▪ Agriculture, pêche, forêt et espaces verts ;▪ Transformations ;▪ Génie civil, construction, bois ;▪ Matériaux souples ;▪ Mécanique, électricité, électronique.	<ul style="list-style-type: none">▪ Spécialités plurivalentes des services ;▪ Échanges et gestion ;▪ Communication et information ;▪ Services aux personnes ;▪ Services à la collectivité.

3

Les résultats aux filières agricoles ne sont pas traités par le ministère de l'éducation nationale et n'apparaissent donc pas dans les IVAL.

Cas d'un lycée d'enseignement général et technologique (catégorie « lycée général »)

Taux de réussite au baccalauréat 2016

Part de bacheliers parmi les élèves ayant passé le baccalauréat.

Série	Taux constaté (%)	Taux attendu (%)	Valeur ajoutée	Nombre d'élèves présents au bac
Toutes séries	87	81	+6	151
L	90	85	+5	31
ES	89	80	+9	70
S	82	81	+1	50

Taux d'accès de la seconde, de la première et de la terminale au baccalauréat 2016

Probabilité qu'un élève obtienne le baccalauréat dans l'établissement s'il y est entré en seconde, en première ou en terminale.

Niveau	Taux constaté (%)	Taux attendu (%)	Valeur ajoutée	Effectifs à la rentrée 2016
Seconde	57	67	-10	209
Première	84	85	-1	150
Terminale	90	87	+3	145

Du point de vue de la réussite au baccalauréat (indicateur n° 1), ce lycée d'enseignement général (il n'offre que les séries L, ES et S) présente de bons résultats. En effet, 87 % des élèves présents à l'examen obtiennent le baccalauréat. Ce taux de réussite constaté est supérieur à ce qu'il aurait été si les élèves de terminale avaient connu la même réussite que leurs camarades comparables en âge, origine sociale, sexe et niveau scolaire et scolarisés dans des lycées comparables en termes d'âge, d'origine sociale, de sexe et de niveau scolaire de l'ensemble de la population accueillie. En effet, si ses élèves réussissaient en moyenne comme les élèves de France de mêmes caractéristiques et scolarisés dans des lycées accueillant une population comparable, leur taux de réussite global serait de 81 %. Toujours du seul point de vue de la réussite, le lycée semble apporter plus à ses classes de séries L et ES qu'à celles de la série S.

Mais on ne peut se contenter des seuls taux de réussite. L'examen des taux d'accès (indicateur n° 2) doit compléter l'analyse.

Un élève de seconde de cet établissement n'a qu'un peu plus d'une chance sur deux d'obtenir son

baccalauréat en restant dans ce lycée (57 % de taux d'accès constaté de la seconde au baccalauréat). Ce résultat est bien en dessous du taux observé pour tous les élèves de mêmes caractéristiques et scolarisés dans des lycées généraux comparables en termes de population accueillie (67 %). Cela conduit à penser qu'un nombre important des élèves du lycée doivent le quitter en cours de scolarité. C'est plutôt en fin ou en cours de seconde que les élèves quittent le lycée puisque les taux d'accès de la première et de la terminale au baccalauréat sont très proches des taux attendus.

De plus, le taux d'accès terminale-bac est légèrement supérieur au taux de réussite au baccalauréat, ce qui signifie les élèves ayant échoué au baccalauréat sont acceptés comme redoublants dans l'établissement.

L'analyse combinée des indicateurs donne ainsi l'image d'un établissement relativement sélectif en fin de seconde – plus sélectif en tout cas que les établissements ayant la même structure pédagogique et scolarisant des élèves aux caractéristiques comparables – mais dont les élèves ont de bonnes chances d'obtenir le baccalauréat une fois accueillis en première.

Cas d'un lycée professionnel

Taux de réussite au baccalauréat 2016 par domaine de spécialité

Part de bacheliers parmi les élèves ayant passé le baccalauréat.

Domaine de spécialité	Taux constaté (%)	Taux attendu (%)	Valeur ajoutée	Nombre d'élèves présents au bac
Tous domaines	81	87	-6	133
Ensemble Production	73	80	-7	49
Transformations	100	90	+10	13
Génie civil, construction et bois	54	84	-30	13
Mécanique, électricité, électronique	70	80	-10	23
Ensemble Services	86	95	-9	84
Échanges et gestion	67	77	-10	15
Communication et information	88	83	+5	25
Services aux personnes	91	95	-4	44

Taux d'accès de la seconde, de la première et de la terminale au baccalauréat 2016

Probabilité qu'un élève obtienne le baccalauréat dans l'établissement s'il y est entré en seconde, en première ou en terminale.

Niveau	Taux constaté (%)	Taux attendu (%)	Valeur ajoutée	Effectifs à la rentrée 2016
Seconde	66	67	-1	128
Première	73	79	-6	142
Terminale	82	88	-6	124

Du point de vue de la réussite au baccalauréat (indicateur n° 1), les résultats de ce lycée professionnel sont en deçà des résultats moyens calculés pour les élèves de mêmes caractéristiques et scolarisés dans des lycées comparables en termes de population accueillie. Un peu plus de huit élèves sur dix (81 %) présents au baccalauréat obtiennent le diplôme, résultat en dessous du taux de réussite attendu (87 %).

L'examen des taux d'accès (indicateur n°2) montre que près de sept élèves sur dix (66 %) engagés dans la préparation d'un baccalauréat professionnel obtiennent le diplôme à l'issue d'une scolarité entièrement effectuée dans ce lycée, taux presque équivalent au taux moyen des élèves de mêmes caractéristiques et scolarisés dans des lycées comparables en termes de population accueillie (67 %). En revanche, les taux d'accès de la première et de la terminale au baccalauréat sont moins bons que les résultats attendus France, ce qui peut par exemple s'expliquer par un important décrochage en cours de scolarité.

Conditions de publication des indicateurs

Le ministère calcule des indicateurs de résultats pour **4 323** lycées publics et lycées privés sous contrat (**2 296** lycées d'enseignement général et technologique et **2 027** lycées professionnels) qui préparent au baccalauréat. Dans certains cas, la fiche de l'établissement peut ne pas être renseignée, partiellement renseignée ou être renseignée avec une indication de précaution d'usage pour certains indicateurs.

■ **Aucun indicateur publié**

Pour les lycées généraux et technologiques, il faut au moins 20 candidats au baccalauréat (10 pour les lycées professionnels) pour que les indicateurs soient calculés. Si cette condition n'est pas respectée, la fiche de l'établissement n'est pas publiée.

De même, si un lycée offre un cycle incomplet (un ou deux niveaux), les taux d'accès au baccalauréat ne peuvent être calculés et dans ce cas la fiche n'est pas publiée.

■ **(1) : Taux de réussite attendu = taux moyen national**

Lorsque les effectifs d'élèves et d'établissements ne sont pas suffisants, les taux de réussite attendus sont égaux aux taux de réussite moyens calculés France entière pour :

- la série « Techniques de la musique et de la danse »
- le domaine de spécialité « Spécialités pluri-technologiques de la production »

Lorsque la part d'élèves dont la note au brevet a été retrouvée est supérieure à 50% pour l'ensemble de l'établissement mais inférieure pour à 50% pour une de ses séries, le taux de réussite attendu correspond au taux de réussite moyen France pour cette série.

■ **ND : non déterminé**

Les taux peuvent être non déterminés pour quatre raisons :

(1) Trop peu d'élèves

- moins de 10 candidats dans une série du bac général et technologique ou dans une filière (production ou services) du bac professionnel
- moins de 5 candidats dans un domaine de spécialité du bac professionnel

Dans ce cas, le taux de réussite attendu est à « ND »

(2) Trop peu de notes au brevet retrouvées

Lorsque la part de notes au brevet retrouvées est inférieure à 50% au niveau :

- de la série : taux attendu de la série = ND
- de l'ensemble des candidats au bac : taux toutes séries confondues = ND
- de l'ensemble des élèves de l'établissement : taux d'accès attendus = ND

(3) Mayotte

Le calcul des taux attendus pour les lycées de Mayotte donnant des résultats très atypiques, ils ont également été mis à « ND ».

(4) Existence probable d'une convention inter-établissements

Pour quelques lycées généraux et technologiques n'offrant qu'une ou deux séries, avec un taux d'accès 2^{nde}-Bac très faible dû à une forte orientation en fin de 2^{nde} vers d'autres établissements, le taux d'accès 2^{nde}-Bac (brut et attendu) est également mis à « ND ».

Pour tenir compte de la structure pédagogique des lycées

Les sept catégories de lycées d'enseignement général et technologique

Les taux d'accès (indicateur n°2) prennent en compte l'ensemble de la scolarité dans le lycée. Leur valeur dépend pour partie de la structure pédagogique de l'établissement. En effet, un lycée à large spectre de formations a de grandes chances de garder l'ensemble de ses élèves tout au long de leur scolarité ; à l'inverse, un lycée qui offre une palette plus étroite de formations voit un certain nombre de ses élèves le quitter pour poursuivre leur scolarité dans une filière non proposée par l'établissement. Pour tenir compte de la diversité des structures pédagogiques des lycées, il semble donc plus juste, lorsqu'on calcule la « valeur ajoutée » des lycées (cf. « Comment apprécier la valeur ajoutée d'un lycée ? ») en termes de taux d'accès, de raisonner à structure pédagogique aussi comparable que possible.

C'est pourquoi l'ensemble des établissements qui offrent en terminale un enseignement de type général et technologique ont été classés selon leur structure pédagogique.

Les lycées ont été répartis en sept catégories présentées dans le tableau ci-dessous. Celles-ci ont été choisies de manière à ce que le taux d'accès 2^{nde}-Bac soit relativement homogène entre les différents lycées d'une même catégorie. Ainsi, si le taux d'accès constaté peut logiquement varier en fonction de l'offre de formation, la valeur ajoutée de ce taux d'accès sera elle obtenue en comparant des établissements relativement proches les uns des autres.

Les lycées d'enseignement général et technologique publics et privés sous contrat de métropole et des DOM en 2015-2016

CATEGORIE DE LYCÉE	Nombre de lycées	Nombre d'élèves de terminale à la rentrée 2016
Lycées avec uniquement L, ES et S	456	75 575
Lycées avec uniquement L, ES, S et STMG	606	151 658
Lycées avec L, ES, S, STMG et autre(s) série(s)	443	139 409
Lycées avec L, ES, S et autre(s) série(s) hors STMG	259	59 872
Lycées hôteliers	36	1 533
Autres lycées avec au plus 3 séries	396	45 439
Autres lycées avec au moins 4 séries	100	23 748
Ensemble	2 296	497 234

Le calcul des indicateurs

A côté des taux de réussite au baccalauréat figurent des taux d'accès au baccalauréat. Apparaissent aussi des taux attendus qui, pour les taux de réussite et les taux d'accès, correspondent aux taux moyens estimés pour des élèves d'âge, d'origine sociale, de niveau scolaire à l'entrée en seconde et de sexe comparables, scolarisés dans des établissements comparables en termes d'âge, d'origine sociale, de niveau scolaire à l'entrée en seconde et de sexe de la population accueillie.

Note : les exemples de calcul présentés ci-dessous sont fictifs.

Taux de réussite constaté

Le taux de réussite au baccalauréat est la proportion, parmi les élèves présents à l'examen, de ceux qui ont obtenu le diplôme.

Le taux constaté de réussite au baccalauréat se calcule de la façon suivante :

Taux constaté de réussite au baccalauréat =

$$\frac{\text{Bacheliers} * 100}{\text{Présents}}$$

Avec :

Bacheliers = élèves de l'établissement ayant obtenu le baccalauréat en juin ou en septembre de l'année (N)

Présents = élèves de l'établissement inscrits au baccalauréat dans l'établissement et présents à l'examen en juin ou septembre de l'année (N).

Taux d'accès constaté

Le taux d'accès de seconde au baccalauréat, pour un lycée est la probabilité, pour un élève, d'accéder successivement de seconde en première, de première en terminale et de terminale au baccalauréat dans l'établissement⁴. Ainsi, le taux constaté d'accès de seconde au baccalauréat est le produit de ces trois taux intermédiaires ($2^{\text{nde}}-1^{\text{ère}}$, $1^{\text{ère}}-\text{Terminale}$, Terminale-Bac) calculés pour cet établissement.

Les taux d'accès intermédiaires sont tous calculés sur les élèves inscrits dans l'établissement en décembre de l'année scolaire écoulée (correspondant à la session du baccalauréat). Le taux d'accès au baccalauréat, produit de ces taux intermédiaires observés une même année, n'est donc pas fondé sur le suivi d'une cohorte réelle d'élèves, mais sur l'observation du parcours des élèves présents à tous les niveaux une même année scolaire. C'est ce qu'il est convenu d'appeler un suivi de cohorte fictive. Les cohortes fictives décrivent ce qui se passe dans l'établissement une année donnée et nécessitent seulement un constat sur deux mois de décembre consécutifs, permettant ainsi de ne pas attendre que la cohorte ait quitté le lycée, ce qui nécessiterait l'observation d'au moins quatre années successives.

Le taux d'accès constaté d'un niveau à l'autre se calcule de la façon suivante :

Taux d'accès constaté d'un niveau à l'autre =

$$\frac{\text{Succès} * 100}{\text{Inscrits} - \text{Doublants}}$$

Avec :

Inscrits = élèves inscrits dans le niveau de départ en décembre de l'année (N-1)

Doublants = élèves de l'établissement qui redoublent le niveau de départ dans le lycée en décembre de l'année (N)

⁴ À partir de 2016, les passages au niveau supérieur en changeant de filière (2^{nde} GT vers $1^{\text{ère}}$ PRO par exemple) sont considérés comme des succès. De la même manière, les redoublements en changeant de filière (2^{nde} PRO vers 2^{nde} GT par exemple) n'atténuent pas le taux d'accès. Ceci à condition bien sûr que l'élève reste dans le même établissement. Seuls les lycées polyvalents sont donc concernés.

Pour le calcul des taux d'accès de 2^{nde} en 1^{ère} et de 1^{ère} en terminale :

Succès = élèves qui passent dans le niveau supérieur dans le lycée en décembre de l'année (N)

Pour le calcul du taux d'accès Terminale-Baccalauréat :

Succès = élèves de l'établissement ayant obtenu le baccalauréat en juin ou en septembre de l'année (N).

En soustrayant les redoublants de l'établissement du dénominateur, on suppose que les élèves ayant redoublé cette année dans l'établissement auront, l'année suivante, la même probabilité d'accéder au niveau supérieur.

Calcul pratique d'un taux d'accès constaté

Un lycée scolarise 221 élèves en seconde, 215 en première et 235 en terminale en décembre de l'année (N-1). Le devenir de ces élèves l'année suivante est décrit dans le tableau ci-après :

Niveau	Inscrits	Succès	Doublants
2 ^{nde}	221	159	9
1 ^{ère}	215	191	5
Terminale	235	201	4

Le taux constaté d'accès de seconde en première vaut :

$$\frac{159}{221 - 9} = 75,0\%$$

Le taux constaté d'accès de première en terminale vaut :

$$\frac{191}{215 - 5} = 91,0\%$$

Le taux constaté d'accès de terminale au baccalauréat vaut :

$$\frac{201}{235 - 4} = 87,0 \%$$

Finalement, le taux constaté d'accès de seconde au baccalauréat vaut :

$$\frac{75,0}{100} \times \frac{91,0}{100} \times \frac{87,0}{100} = 59,4 \%$$

Interprétation d'un taux d'accès

La complexité d'un taux d'accès constaté suppose d'être prudent dans son interprétation et, notamment, de garder présent à l'esprit qu'il estime la capacité du lycée à conserver ses élèves tout au long du second cycle et à leur faire obtenir le baccalauréat à l'issue de celui-ci. Si de nombreux facteurs propres au lycée peuvent influencer sur cette capacité, d'autres lui échappent :

– les facteurs liés à la politique de l'établissement :

- politique de réorientation des élèves en difficulté vers d'autres structures ou d'autres séries situées dans d'autres établissements ;
- gestion des redoublements ;
- politique à l'égard des élèves en situation d'abandon d'études ;

– les facteurs subis par l'établissement :

- déménagement (non négligeable dans les régions en reconversion) ;
- attractivité d'établissements voisins ;
- orientation vers une série ou une option non proposée par l'établissement.

C'est pour tenir compte de ce dernier facteur, lié aux structures des établissements que l'on considère, dans le calcul du taux d'accès attendu des lycées d'enseignement général et technologique, le type de formations offertes.

Taux attendus et valeurs ajoutées

La DEPP a mis au point un modèle statistique de calcul des taux attendus de chaque lycée à partir des résultats des lycéens de la population considérée (niveau France entière). Il permet de simuler, pour chaque élève, la probabilité qu'il aurait d'obtenir le baccalauréat ou d'accéder au niveau supérieur en tenant compte de ses caractéristiques (âge, niveau scolaire à l'entrée en seconde, origine sociale, sexe). Le calcul de cette probabilité est réalisé en considérant que l'élève est scolarisé dans un établissement présentant les mêmes caractéristiques en terme de population accueillie (% d'élèves en retard scolaire, niveau scolaire moyen à l'entrée en seconde, indice moyen de position sociale, % de filles) que le lycée qu'il fréquente en réalité mais ne contribuant ni plus ni moins que la moyenne des établissements à la réussite scolaire de ses élèves.

Lorsque la note individuelle d'un élève au brevet n'est pas retrouvée, elle est imputée par la note moyenne des élèves de sa série ou de son établissement. Afin de neutraliser l'impact des variations de la notation au brevet d'une année à l'autre, ces notes sont harmonisées de manière à ce que la moyenne nationale soit égale à 10 quelle que soit l'année de passage du brevet.

La mise en œuvre du modèle se base sur des théories statistiques élaborées et fait appel à des procédures de calculs longues et complexes qui ne peuvent être reproduites « à la main ». Il n'est donc pas possible d'explicitier dans le présent document les formules de calcul, néanmoins le principe de ces calculs est détaillé ci-après.

Pour calculer les probabilités de réussite ou d'accès de chaque élève au niveau national, on prend en compte dans le modèle les résultats des lycéens de l'ensemble des lycées publics et privés sous contrat de France métropolitaine et des DOM. Pour un établissement, la moyenne des probabilités de réussite de ses élèves scolarisés dans une série permet de calculer son taux de réussite attendu de la série ou du domaine de spécialité considéré.

Le taux de réussite attendu pour l'établissement est la moyenne des taux de réussite attendus par série, pondérés par l'effectif d'élèves présents au baccalauréat.

De la même façon, la moyenne des probabilités d'accès au niveau supérieur de tous les élèves d'un niveau, donne le taux attendu d'accès au niveau supérieur.

Le taux d'accès attendu de première au baccalauréat est le produit des taux d'accès attendus de première en terminale et de terminale au baccalauréat.

Le taux d'accès attendu de la seconde au baccalauréat est le produit des taux d'accès attendus de seconde en première et de première au baccalauréat.

Pour chaque indicateur, de réussite ou d'accès, la **valeur ajoutée** de l'établissement est la différence entre le taux constaté de l'établissement (réussite ou accès) et le taux attendu.

$$\text{Valeur ajoutée} = \text{taux constaté} - \text{taux attendu}$$

Annexe 2 : Taux observé, taux attendu et valeur ajoutée des 4 indicateurs pour les lycées d'enseignement général et technologique de l'académie de Clermont-Ferrand

Dep.	Etablissement	Ville	Code	Secteur	Taux de réussite			Taux d'accès 2de-bac			Taux d'accès 1ère - bac			Taux d'accès Terminale-bac		
					Brut	Attendu	Valeur ajoutée	Brut	Attendu	Valeur ajoutée	Brut	Attendu	Valeur ajoutée	Brut	Attendu	Valeur ajoutée
ALLIER	GENEVIEVE VINCENT	COMMENTRY	0031044U	PU	92	94	-2	80	69	11	88	89	-1	98	95	3
	SAINTE MARIE	CUSSET	0030072M	PR	93	94	-1	77	72	5	90	93	-3	97	98	-1
	ALBERT LONDRES	CUSSET	0030051P	PU	92	94	-2	80	81	-1	92	92	0	97	97	0
	VALERY LARBAUD	CUSSET	0031082K	PU	90	95	-5	72	70	2	90	91	-1	93	96	-3
	SAINTE-LOUISE	MONTLUCON	0030445T	PR	85	88	-3	53	53	0	74	78	-4	92	93	-1
	MADAME DE STAEL	MONTLUCON	0030025L	PU	89	93	-4	79	69	10	89	91	-2	93	96	-3
	PAUL CONSTANS	MONTLUCON	0030026M	PU	95	94	1	78	78	0	93	92	1	98	97	1
	SAINTE MARIE	MOULINS	0030084A	PR	98	93	5	49	56	-7	86	86	0	93	94	-1
	THEODORE DE BANVILLE	MOULINS	0030036Y	PU	92	94	-2	76	73	3	92	92	0	96	97	-1
	BLAISE DE VIGENERE	ST POURCAIN SUR SIOULE	0030044G	PU	93	93	0	72	68	4	94	91	3	97	97	0
	JEAN MONNET	YZEURE	0030038A	PU	97	95	2	70	76	-6	89	92	-3	99	96	3
CANTAL	LYCEE DE LA COMMUNICATION ST GERAUD	AURILLAC	0150047V	PR	97	97	0	94	74	20	100	92	8	100	98	2
	GERBERT	AURILLAC	0150760V	PR	72	93	-21	62	76	-14	72	88	-16	77	94	-17
	MONNET-MERMOZ	AURILLAC	0150006A	PU	93	97	-4	85	80	5	93	94	-1	97	98	-1
	EMILE DUCLAUX	AURILLAC	0150646W	PU	96	97	-1	81	79	2	94	94	0	98	98	0
	LYCEE	MAURIAC	0150747F	PU	96	96	0	70	71	-1	90	91	-1	99	98	1
	LA PRESENTATION	ST FLOUR	0150051Z	PR	90	92	-2	57	71	-14	79	91	-12	93	97	-4
LYCEE DE HAUTE AUVERGNE	ST FLOUR	0150030B	PU	95	95	0	80	82	-2	95	93	2	99	97	2	
HAUTE LOIRE	SAINTE MARIE	BRIOUDE	0430053Z	PR	96	93	3	70	69	1	89	90	-1	96	96	0
	LA FAYETTE	BRIOUDE	0430003V	PU	94	95	-1	77	80	-3	91	93	-2	96	97	-1
	LA CHARTREUSE PARADIS	BRIVES CHARENSAC	0430055B	PR	95	96	-1	84	82	2	93	92	1	96	97	-1
	ST-JACQUES DE COMPOSTELLE	LE PUY EN VELAY	0430968U	PR	93	97	-4	65	72	-7	88	93	-5	96	99	-3
	CHARLES ET ADRIEN DUPUY	LE PUY EN VELAY	0430020N	PU	93	95	-2	68	74	-6	89	91	-2	95	97	-2
	SIMONE WEIL	LE PUY EN VELAY	0430021P	PU	95	96	-1	85	82	3	93	92	1	96	97	-1
	NOTRE DAME DU CHATEAU	MONISTROL SUR LOIRE	0430058E	PR	96	96	0	78	78	0	91	93	-2	97	97	0
	LEONARD DE VINCI	MONISTROL SUR LOIRE	0430947W	PU	94	95	-1	78	78	0	94	93	1	98	97	1
	SACRE COEUR	YSSINGEAUX	0430065M	PR	94	93	1	67	69	-2	85	90	-5	92	98	-6
	EMMANUEL CHABRIER	YSSINGEAUX	0430953C	PU	91	89	2	64	68	-4	91	91	0	96	96	0
PUY DE DOME	BLAISE PASCAL	AMBERT	0630001J	PU	95	95	0	79	76	3	93	93	0	97	98	-1
	SAINTE THECLE	CHAMALIERES	0631070W	PR	94	95	-1	76	72	4	93	90	3	99	96	3
	LYCEE DES METIERS DE L'HOTELLERIE DE LA RESTAURATION ET DU T	CHAMALIERES	0631669X	PU	92	94	-2	69	73	-4	88	92	-4	95	96	-1
	GODEFROY DE BOUILLON	CLERMONT FERRAND	0631068U	PR	94	94	0	70	81	-11	87	92	-5	95	96	-1
	FENELON	CLERMONT FERRAND	0631074A	PR	99	98	1	77	80	-3	92	94	-2	100	99	1
	SAINTE MARIE	CLERMONT FERRAND	0631075B	PR	99	96	3	76	77	-1	91	92	-1	100	97	3
	MASSILLON	CLERMONT FERRAND	0631847R	PR	100	99	1	70	82	-12	88	93	-5	96	99	-3
	BLAISE PASCAL	CLERMONT FERRAND	0630018C	PU	97	97	0	80	75	5	93	93	0	98	99	-1
	JEANNE D'ARC	CLERMONT FERRAND	0630019D	PU	95	95	0	81	76	5	93	93	0	98	98	0
	SIDOINE A POLLINAIRE	CLERMONT FERRAND	0630020E	PU	84	94	-10	70	68	2	83	89	-6	89	95	-6
	LA FAYETTE	CLERMONT FERRAND	0630021F	PU	94	95	-1	74	67	7	91	91	0	95	97	-2
	AMBROISE BRUGIERE	CLERMONT FERRAND	0630077S	PU	89	85	4	60	66	-6	82	85	-3	93	91	2
	RENE DESCARTES	COURNON D AUVERGNE	0631861F	PU	98	95	3	82	83	-1	95	94	1	99	98	1
	SAINTE MARIE	COURPIERE	0631032E	PR	100	91	9	75	65	10	89	89	0	95	94	1
	SEVIGNE SAINT LOUIS	ISSOIRE	0631033F	PR	99	92	7	82	71	11	94	90	4	100	96	4
	MURAT	ISSOIRE	0630034V	PU	88	92	-4	78	78	0	90	92	-2	92	96	-4
	SAINTE MARIE	RIOM	0631034G	PR	98	95	3	69	75	-6	91	92	-1	98	98	0
C. ET P. VIRLOGEUX	RIOM	0630052P	PU	94	95	-1	73	81	-8	93	93	0	97	98	-1	
PIERRE JOEL BONTE	RIOM	0631985R	PU	96	95	1	68	72	-4	88	92	-4	98	97	1	
MONDORY	THIERS	0630068G	PU	93	92	1	75	77	-2	89	90	-1	94	95	-1	
JEAN ZAY	THIERS	0630069H	PU	94	94	0	76	68	8	95	91	4	98	97	1	

Annexe 3 : Valeur ajoutée du taux de réussite au baccalauréat par série pour les lycées d'enseignement général et technologique

Les libellés des séries pour les lycées d'enseignement général et technologique sont les suivantes:

Les filières générales :	Les filières technologiques :
L : Littéraire	STMG : Sciences et Technologies du management et de la Gestion
ES : Economique et Social	STI2D : Sciences et Technologies de l'industrie et Développement durable
S : Scientifique	STD2A : Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués
	STL : Sciences et Technologies du Laboratoire
	ST2S : Sciences et Technologies de la Santé et du Social
	TMD : Techniques de la Musique et de la Danse
	HOT : Hôtellerie

Dép.	Etablissement	Ville	Type de structure	Général			Technologique							
				L	ES	S	STMG	STI2D	STD2A	STL	ST2S	TMD	HOT	
ALLIER	GENEVIEVE VINCENT	COMMENTRY	F	*	*	*	*	*	*	*	*	-2	*	*
	ALBERT LONDRES	CUSSET	C	-4	0	-4	0	-6	*	*	*	*	*	*
	SAINT PIERRE	CUSSET	A	5	-2	-2	*	*	*	*	*	*	*	*
	VALERY LARBAUD	CUSSET	F	*	*	*	*	*	*	*	*	-6	*	-2
	MADAME DE STAEL	MONTLUCON	A	-5	-2	-6	*	*	*	*	*	*	*	*
	PAUL CONSTANS	MONTLUCON	G	*	*	1	1	0	*	-4	*	*	*	*
	SAINTE-LOUISE	MONTLUCON	A	*	2	*	*	*	*	*	*	*	*	*
	SAINT BENOIT	MOULINS	A	1	9	2	*	*	*	*	*	*	*	*
	THEODORE DE BANVILLE	MOULINS	A	-5	1	-3	*	*	*	*	*	*	*	*
	BLAISE DE VIGENERE	ST POURCAIN SUR SIOULE	A	2	10	-7	*	*	*	*	*	*	*	*
	JEAN MONNET	YZEURE	G	*	*	-4	5	5	3	*	*	*	*	*
CANTAL	LYCEE DE LA COMMUNICAT	AURILLAC	F	*	*	*	*	*	0	*	*	*	*	*
	EMILE DUCLAUX	AURILLAC	A	3	-2	-3	*	*	*	*	*	*	*	*
	GERBERT	AURILLAC	C	*	*	*	-21	*	*	*	-26	*	*	*
	MONNET-MERMOZ	AURILLAC	G	*	-2	-5	-2	-9	*	*	-3	*	*	*
	LYCEE	MAURIAC	A	2	5	-3	*	*	*	*	*	*	*	*
	DE HAUTE AUVERGNE	ST FLOUR	B	-4	1	0	5	*	*	*	*	*	*	*
	LA PRESENTATION	ST FLOUR	F	*	2	-6	*	*	*	*	*	*	*	*
HAUTE LOIRE	LA FAYETTE	BRIOUDE	B	-5	7	-3	-1	*	*	*	*	*	*	*
	SAINT JULIEN	BRIOUDE	A	*	11	2	*	*	*	*	*	*	*	*
	LA CHARTREUSE PARADIS	BRIVES CHARENSAC	C	*	8	-1	3	-9	*	*	*	*	*	*
	CHARLES ET ADRIEN DUPU	LE PUY EN VELAY	D	-12	-4	-1	*	4	*	*	*	*	*	*
	SIMONE WEIL	LE PUY EN VELAY	C	0	4	1	-1	*	*	-13	-7	*	*	*
	ST-JACQUES DE COMPOST	LE PUY EN VELAY	A	-12	-5	-1	*	*	*	*	*	*	*	*
	LEONARD DE VINCI	MONISTROL SUR LOIRE	B	-4	-1	2	-4	*	*	*	*	*	*	*
	NOTRE DAME DU CHATEAU	MONISTROL SUR LOIRE	D	2	-2	0	*	4	*	*	-1	*	*	*
	EMMANUEL CHABRIER	YSSINGEAUX	A	-2	-9	16	*	*	*	*	*	*	*	*
SACRE COEUR	YSSINGEAUX	A	*	5	0	*	*	*	*	*	*	*	*	
PUY DE DOME	BLAISE PASCAL	AMBERT	A	9	1	-1	*	*	*	*	*	*	*	*
	LYCEE DES METIERS DE L'H	CHAMALIERES	D	-12	3	-5	*	*	*	*	*	*	*	0
	SAINTE THECLE	CHAMALIERES	D	2	-5	0	*	*	*	*	-2	*	*	*
	AMBROISE BRUGIERE	CLERMONT FERRAND	B	0	8	3	4	*	*	*	*	*	*	*
	BLAISE PASCAL	CLERMONT FERRAND	A	1	1	-1	*	*	*	*	*	*	*	*
	FENELON	CLERMONT FERRAND	A	-4	1	1	*	*	*	*	*	*	*	*
	GODEFROY DE BOUILLON	CLERMONT FERRAND	C	6	0	-4	-7	5	*	*	*	*	*	*
	JEANNE D'ARC	CLERMONT FERRAND	A	-3	1	0	*	*	*	*	*	*	*	*
	LA FAYETTE	CLERMONT FERRAND	F	*	*	-1	*	-3	*	3	*	*	*	*
	MASSILLON	CLERMONT FERRAND	A	*	1	1	*	*	*	*	*	*	*	*
	SAINT ALYRE	CLERMONT FERRAND	B	3	5	-1	4	*	*	*	*	*	*	*
	SIDOINE APOLLINAIRE	CLERMONT FERRAND	F	*	*	*	-10	*	*	-8	-12	*	*	*
	RENE DESCARTES	COURNON D AUVERGNE	C	2	3	2	6	*	1	*	*	*	*	*
	SAINT PIERRE	COURPIERE	A	*	11	*	*	*	*	*	*	*	*	*
	MURAT	ISSOIRE	B	-7	-2	-3	-5	*	*	*	*	*	*	*
	SEVIGNE SAINT LOUIS	ISSOIRE	A	0	9	7	*	*	*	*	*	*	*	*
	C. ET P. VIRLOGEUX	RIOM	B	-1	0	-2	-2	*	*	*	*	*	*	*
	PIERRE JOEL BONTE	RIOM	F	*	*	5	*	-2	*	*	*	*	*	*
	SAINTE MARIE	RIOM	A	-2	4	5	*	*	*	*	*	*	*	*
	JEAN ZAY	THIERS	F	*	*	5	*	-3	*	4	*	*	*	*
MONTDORY	THIERS	B	4	4	-1	-3	*	*	*	*	*	*	*	

* : Donnée non disponible

Annexe 4 : Taux observé, taux attendu et valeur ajoutée des 4 indicateurs pour les lycées professionnels de l'académie de Clermont-Ferrand

Dep.	Etablissement	Ville	Code	Secteur	Taux de réussite			Taux d'accès 2de-bac			Taux d'accès 1ère - bac			Taux d'accès Terminale-bac		
					Brut	Attendu	Valeur ajoutée	Brut	Attendu	Valeur ajoutée	Brut	Attendu	Valeur ajoutée	Brut	Attendu	Valeur ajoutée
ALLIER	GENEVIEVE VINCENT	COMMENTRY	0031044U	PU	93	90	3	75	71	4	83	82	1	93	90	3
	ALBERT LONDRES	CUSSET	0030061A	PU	74	83	-9	53	62	-9	71	76	-5	78	85	-7
	VALERY LARBAUD	CUSSET	0031082K	PU	92	91	1	69	71	-2	85	82	3	95	90	5
	GUSTAVE EIFFEL	GANNAT	0030905T	PU	74	80	-6	61	64	-3	72	75	-3	74	83	-9
	SAINTE-LOUISE	MONTLUCON	0030105Y	PR	90	87	3	58	61	-3	68	76	-8	75	89	-14
	PAUL CONSTANS	MONTLUCON	0030026M	PU	80	85	-5	63	67	-4	75	79	-4	80	87	-7
	ALBERT EINSTEIN	MONTLUCON	0031043T	PU	73	79	-6	51	58	-7	70	71	-1	78	81	-3
	ANNA RODIER	MOULINS	0030112F	PR	95	93	2	79	72	7	88	83	5	94	92	2
	VAL D'ALLIER	VARENNES SUR ALLIER	0030924N	PU	86	89	-3	71	67	4	81	79	2	86	89	-3
	JEAN MONNET	YZEURE	0030038A	PU	76	87	-11	62	68	-6	75	79	-4	80	87	-7
CANTAL	LYCEE DE LA COMMUNICATION ST GERAUD	AURILLAC	0150047V	PR	96	92	4	78	77	1	93	87	6	93	94	-1
	GERBERT	AURILLAC	0150760V	PR	85	94	-9	62	70	-8	78	82	-4	88	93	-5
	MONNET-MERMOZ	AURILLAC	0150006A	PU	80	83	-3	55	68	-13	70	79	-9	84	86	-2
	RAYMOND CORTAT	AURILLAC	0150008C	PU	91	91	0	69	70	-1	82	81	1	88	90	-2
	LYCEE	MAURIAC	0150747F	PU	80	85	-5	62	70	-8	74	82	-8	80	88	-8
	JOSEPH CONSTANT	MURAT	0150022T	PU	79	84	-5	56	66	-10	71	79	-8	73	87	-14
	LYCEE DE HAUTE AUVERGNE	ST FLOUR	0150030B	PU	86	87	-1	72	70	2	79	82	-3	84	90	-6
HAUTE LOIRE	SAINT JULIEN	BRIOUDE	0430053Z	PR	88	93	-5	54	71	-17	67	85	-18	88	93	-5
	PARADIS	BRIVES CHARENSAC	0430101B	PR	93	86	7	69	67	2	83	80	3	91	88	3
	AUGUSTE AYMARD	ESPALY ST MARCEL	0430023S	PU	83	85	-2	48	64	-16	71	79	-8	91	87	4
	ANNE MARIE MARTEL	LE PUY EN VELAY	0430098Y	PR	86	94	-8	69	72	-3	85	84	1	91	93	-2
	CHARLES ET ADRIEN DUPOUY	LE PUY EN VELAY	0430020N	PU	71	83	-12	65	66	-1	69	79	-10	77	87	-10
	JEAN MONNET	LE PUY EN VELAY	0430024T	PU	87	91	-4	63	72	-9	75	83	-8	85	91	-6
	NOTRE DAME DU CHATEAU	MONISTROL SUR LOIRE	0430103D	PR	96	86	10	68	67	1	92	81	11	96	88	8
	EMMANUEL CHABRIER	YSSINGEAUX	0430953C	PU	82	87	-5	62	67	-5	76	80	-4	83	89	-6
PUY DE DOME	BLAISE PASCAL	AMBERT	0630001J	PU	95	89	6	85	73	12	91	81	10	95	89	6
	FRANCOIS RABELAIS	BRASSAC LES MINES	0630012W	PU	96	90	6	68	68	0	89	79	10	96	89	7
	LYCEE DES METIERS DE L'HOTELLERIE DE LA RESTAURATION ET DU T	CHAMALIÈRES	0631669X	PU	88	92	-4	75	75	0	83	85	-2	90	92	-2
	ANNA RODIER	CLERMONT FERRAND	0631050Z	PR	92	89	3	59	71	-12	75	81	-6	92	91	1
	LES CORDELIERS	CLERMONT FERRAND	0631408N	PR	99	93	6	90	75	15	94	84	10	99	92	7
	GODEFROY DE BOUILLON	CLERMONT FERRAND	0631736V	PR	86	88	-2	71	70	1	85	81	4	90	90	0
	SAINT ALYRE	CLERMONT FERRAND	0631737W	PR	90	89	1	61	69	-8	73	81	-8	90	90	0
	LA FAYETTE	CLERMONT FERRAND	0630021F	PU	82	84	-2	71	68	3	77	79	-2	86	87	-1
	ROGER CLAUSTRÉS	CLERMONT FERRAND	0630022G	PU	83	83	0	67	66	1	73	77	-4	82	86	-4
	MARIE CURIE	CLERMONT FERRAND	0630023H	PU	90	92	-2	76	71	5	85	82	3	86	90	-4
	AMEDEE GASQUET	CLERMONT FERRAND	0630024J	PU	82	87	-5	57	63	-6	73	77	-4	85	88	-3
	CAMILLE CLAUDEL	CLERMONT FERRAND	0631409P	PU	80	88	-8	68	65	3	76	78	-2	80	88	-8
	HENRI SAINTE-CLAIRE DEVILLE	ISSOIRE	0630041C	PU	90	83	7	72	63	9	85	77	8	92	86	6
	PIERRE BOULANGER	PONT DU CHATEAU	0631480S	PU	79	83	-4	73	63	10	79	75	4	81	83	-2
	MARIE LAURENCIN	RIOM	0630054S	PU	93	90	3	71	73	-2	83	84	-1	91	92	-1
	PIERRE JOEL BONTE	RIOM	0631985R	PU	80	84	-4	67	66	1	77	78	-1	83	87	-4
	DESAIX	ST ELOY LES MINES	0630061Z	PU	78	80	-2	50	61	-11	65	73	-8	78	86	-8
GERMAINE TILLION	THIERS	0630078T	PU	86	79	7	50	59	-9	60	73	-13	88	82	6	

Annexe 5 : Valeur ajoutée du taux de réussite au baccalauréat par domaine de spécialité pour les lycées professionnels

Les filières des baccalauréats professionnels sont regroupées par domaine de spécialité, puis par secteur :

Le secteur de la production :	Le secteur des services :
1 : Spécialités pluri-technologiques de la production	6 : Spécialités plurivalentes des services
2 : Transformations	7 : Echanges et gestion
3 : Génie civil, construction, bois	8 : Communication et information
4 : Matériaux souples	9 : Services aux personnes
5 : Mécanique, électricité, électronique	10 : Services à la collectivité

Dép.	Etablissement	Ville	Secteur de la production					Total Production	Secteur des services					Total Services
			1	2	3	4	5		6	7	8	9	10	
ALLIER	GENEVIEVE VINCENT	COMMENTRY	*	-7	*	*	*	-7	*	*	*	6	*	6
	ALBERT LONDRES	CUSSET	*	*	-27	*	-7	-11	*	-3	*	*	*	-3
	VALERY LARBAUD	CUSSET	*	7	*	*	*	7	*	-2	*	2	*	0
	GUSTAVE EIFFEL	GANNAT	*	*	*	*	-6	-6	*	*	*	*	*	*
	ALBERT EINSTEIN	MONTLUCON	*	-26	*	*	-2	-6	*	*	*	*	*	*
	PAUL CONSTANS	MONTLUCON	*	*	*	*	-9	-9	-9	0	*	*	*	-3
	SAINTE-LOUISE	MONTLUCON	*	*	*	*	*	*	3	*	*	*	*	3
	ANNA RODIER	MOULINS	*	*	*	*	*	*	*	3	*	-1	*	2
	VAL D'ALLIER	VARENNES SUR ALLIER	*	*	*	*	*	*	6	*	*	-8	*	-3
	JEAN MONNET	YZEURE	*	-18	*	*	-12	-15	-16	9	*	-31	*	-8
	CANTAL	LYCEE DE LA COMMUNICATION ST GERAUD	AURILLAC	*	*	*	*	*	*	*	4	*	*	4
GERBERT		AURILLAC	*	*	*	*	*	*	-28	*	-4	*	-9	
MONNET-MERMOZ		AURILLAC	*	*	*	*	-3	-3	*	*	*	*	*	
RAYMOND CORTAT		AURILLAC	*	7	*	*	*	7	0	6	*	-3	0	
LYCEE		MAURIAC	*	*	*	*	*	*	-10	*	*	*	-10	
JOSEPH CONSTANT		MURAT	*	*	-5	*	*	-5	*	*	*	*	*	
LYCEE DE HAUTE AUVERGNE		ST FLOUR	*	*	*	*	1	1	-1	*	*	*	-1	
HAUTE LOIRE	SAINT JULIEN	BRIOUDE	*	-9	*	*	*	-9	*	*	*	*	*	
	PARADIS	BRIVES CHARENSAC	*	*	*	*	7	7	*	*	*	*	*	
	AUGUSTE AYMARD	ESPALY ST MARCEL	*	12	-15	*	*	-2	*	*	*	*	*	
	ANNE MARIE MARTEL	LE PUY EN VELAY	*	*	*	*	*	*	-3	-1	*	-15	-8	
	CHARLES ET ADRIEN DUPUY	LE PUY EN VELAY	*	*	*	*	-12	-12	*	*	*	*	*	
	JEAN MONNET	LE PUY EN VELAY	*	-2	*	*	*	-2	-1	1	*	-10	-4	
	NOTRE DAME DU CHATEAU	MONISTROL SUR LOIRE	*	*	*	*	13	13	6	*	*	*	6	
	EMMANUEL CHABRIER	YSSINGEAUX	*	-15	*	*	-1	-6	*	10	*	-43	-5	
PUY DE DOME	BLAISE PASCAL	AMBERT	*	*	*	*	*	*	2	*	*	8	6	
	FRANCOIS RABELAIS	BRASSAC LES MINES	*	*	*	*	*	*	6	*	*	*	6	
	LYCEE DES METIERS DE L'HOTELLERIE DE LA RESTAURATION ET DU T	CHAMALIERES	*	-4	*	*	*	-4	*	*	*	-6	-6	
	LA FAYETTE	CLERMONT FERRAND	*	*	*	*	-4	-4	*	*	-2	*	-2	
	AMEDEE GASQUET	CLERMONT FERRAND	*	*	*	*	*	*	0	-6	*	*	-5	
	ANNA RODIER	CLERMONT FERRAND	*	*	*	*	*	*	3	*	*	*	3	
	CAMILLE CLAUDEL	CLERMONT FERRAND	*	*	*	*	-16	-16	*	*	*	1	3	
	GODEFROY DE BOUILLON	CLERMONT FERRAND	*	-5	*	*	-1	-3	*	*	-2	*	-2	
	LES CORDELIERS	CLERMONT FERRAND	*	*	*	*	*	*	7	*	3	*	6	
	MARIE CURIE	CLERMONT FERRAND	*	*	*	*	*	*	*	*	*	-1	-7	
	ROGER CLAUSTRES	CLERMONT FERRAND	*	*	-12	*	3	1	*	*	*	-10	-10	
	SAINT ALYRE	CLERMONT FERRAND	*	*	*	*	*	*	1	*	*	*	1	
	HENRI SAINTE-CLAIRE DEVILLE	ISSOIRE	*	*	*	*	11	11	-2	*	*	*	-2	
	PIERRE BOULANGER	PONT DU CHATEAU	*	*	*	*	-11	-11	*	4	*	*	4	
	PIERRE JOEL BONTE	RIOM	*	-1	-3	*	-22	-4	*	*	*	*	*	
	MARIE LAURENCIN	RIOM	*	*	2	3	*	4	4	3	*	*	4	
	DESAIX	ST ELOY LES MINES	*	*	*	-15	-2	-2	*	*	*	*	*	
	GERMAINE TILLION	THIERS	*	*	*	*	19	19	16	-8	*	*	2	

* : Donnée non disponible

collection

Notes Statistiques

thématique

Statistiques

titre

Indicateurs de résultats des lycées (IVAL)
Baccalauréat Général - Technologique
et Professionnel
2016

conception, réalisation et diffusion

Division Statistique et Evaluation (DSE)
dse@ac-clermont.fr

impression

Rectorat - 60 ex.

pour plus d'informations

<http://www.ac-clermont.fr/statistiques/>

n°ISSN

2259-3845



académie
Clermont-Ferrand 

RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

